



HAL
open science

Les sciences humaines et sociales dans les aires marines protégées. Pour la compréhension et la mobilisation des dynamiques territoriales, sociales et culturelles en appui aux politiques de gestion

Eric Le Gentil, Diane Vaschalde, Frédérique Alban, Gilbert David, Isabelle Gailhard-Rocher, Olivier Musard, Ingrid Peuziat, Alain Ponsero, Catherine Sabinot, Paul Sauboua, et al.

► **To cite this version:**

Eric Le Gentil, Diane Vaschalde, Frédérique Alban, Gilbert David, Isabelle Gailhard-Rocher, et al.. Les sciences humaines et sociales dans les aires marines protégées. Pour la compréhension et la mobilisation des dynamiques territoriales, sociales et culturelles en appui aux politiques de gestion. Séminaire du GIS HomMer, 2020. hal-04628910

HAL Id: hal-04628910

<https://hal.science/hal-04628910v1>

Submitted on 28 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SÉMINAIRE

Les sciences humaines et sociales dans les aires marines protégées

Pour la compréhension et la mobilisation des dynamiques
territoriales, sociales et culturelles en appui aux politiques de gestion

3, 4 et 5 février 2020

Pôle Numérique Brest Iroise



Rapport de synthèse

© Anne Lemahieu

Pour citer ce document :

Le Gentil E., Vaschalde D., Alban F., David G., Gailhard-Rocher I., Musard O., Peuziat I., Ponsero A., Sabinot C., Sauboua P., Scemama P. (2020). *Les sciences humaines et sociales dans les aires marines protégées. Pour la compréhension et la mobilisation des dynamiques territoriales, sociales et culturelles en appui aux politiques de gestion*. Rapport de synthèse du séminaire du GIS HomMer et de l'Office français de la biodiversité. 3, 4 et 5 février 2020, Pôle Numérique Brest Iroise, Plouzané. Novembre 2020. 38 pages.

Résumé

Le Groupement d'intérêt scientifique HomMer (GIS HomMer¹) est un réseau de recherche collaborative associant chercheurs en sciences humaines et sociales (SHS) et gestionnaires d'aires marines protégées (AMP) dont l'objet est de contribuer au développement et à la diffusion de connaissances scientifiques sur les dimensions humaines des AMP (usages et gouvernance) en France métropolitaine et ultra-marine.

L'Office français de la biodiversité² (OFB) est un établissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité en métropole et dans les Outre-mer, sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture et de l'alimentation.

Ce séminaire du GIS HomMer, organisé en association avec l'OFB, s'est déroulé les 3, 4 et 5 février 2020 au Pôle Numérique Brest Iroise (Plouzané, Bretagne). Il avait pour thème : « *Les sciences humaines et sociales dans les aires marines protégées. Pour la compréhension et la mobilisation des dynamiques territoriales, sociales et culturelles en appui aux politiques de gestion* ».

L'objectif principal de cet événement était d'échanger collectivement autour de quatre thématiques :

- 1) De quelle(s) nature(s) parle-t-on ? Quelles patrimonialisations ?
- 2) Biodiversité, usages, paysages : quelles dynamiques des socio-écosystèmes pour quels objectifs de gestion ?
- 3) Aire(s) marine(s) protégée(s) : normes et modèles en questionnement
- 4) Quelles médiations pour quelles mobilisations ?

Cette manifestation a rassemblé près de 100 participants, chercheurs et gestionnaires originaires de France métropolitaine et d'Outre-mer, occupant différentes fonctions dans une quarantaine d'institutions différentes, autour d'un programme alternant communications scientifiques et réflexions collectives sous forme d'ateliers. Grâce à cette participation et aux nombreux points de vue exprimés, cet événement a permis d'illustrer la diversité des pratiques scientifiques mobilisées pour aborder ces problématiques, et d'identifier quelques axes scientifiques communs dans une perspective d'appui à la gestion des AMP. Ces champs de recherche collaborative, au nombre de trois, sont déclinés en neuf questionnements scientifiques plus circonscrits.

1) Mémoires d'hommes et histoires d'environnement

- 11) Dimension historique des relations que les hommes tissent entre eux vis-à-vis de leur environnement
- 12) Adaptation des sociétés humaines à l'évolution des socio-écosystèmes (évolution des pratiques, des normes, des règles), et capacités à accompagner le changement
- 13) Pluralité des régimes de savoirs et de normes, patrimonialisation et processus de qualification des enjeux de gestion

2) Gouvernance des AMP : acceptation, conflictualité, efficacité

- 21) Tensions, conflictualité (formes, circonstances, dynamiques) et acceptation sociale des AMP : caractérisation, facteurs, mesure (variabilité)
- 22) Trajectoires des processus de gouvernance : conditions d'animation et de représentativité des instances, facteurs d'engagement ou de désengagement des parties prenantes, conditions d'intégration d'autres porteurs de régimes de savoirs et de normes, expérimentation et développement de modèles alternatifs
- 23) Cadre légal de la gouvernance (existant, en construction, à inventer) et incidences sur l'efficacité des actions menées (*ex post, ex ante*)

3) Communication et sensibilisation : résorber l'invisibilité, changer les pratiques

- 31) Communication formelle des AMP : organisation institutionnelle, finalités et types de dispositifs, échelles de déploiement et compatibilité (dispositifs nationaux et locaux), formes de médiation, caractéristiques des publics ciblés, nature des messages, objectifs recherchés (information, évaluation, ...)
- 32) Expérimentation de nouveaux modes de communication au moyen d'associations nouvelles (« Arts et Sciences », Jeux sérieux, nouveaux médias, ...) pour leur potentiel de transformation des représentations et des pratiques, et dont l'évaluation des effets est à explorer
- 33) Sensibilisation à l'environnement : méthodes, évaluation de leurs effets sur les comportements

¹ Plus d'informations sur le GIS HomMer et ses actions sont disponibles sur son site Internet : www.gis-hommer.org

² Plus d'informations sur l'OFB et ses actions sont disponibles à cette adresse : <https://ofb.gouv.fr/>

Table des matières

Résumé.....	1
Table des matières	2
Remerciements.....	2
Partie 1. Présentation générale du séminaire	3
1.1. Objectifs et programme	3
1.2. Participation générale	3
1.3. Arts et Sciences, une particularité de ce séminaire.....	4
Partie 2. Communications des plénières et des ateliers.....	6
2.1. Allocutions d’ouverture du séminaire	6
2.2. Communications (plénières et ateliers) : résumés et supports.....	6
Partie 3. Synthèse des travaux réalisés lors des ateliers.....	20
3.1. Objectifs et déroulement des ateliers	20
3.2. Synthèse des ateliers.....	20
Partie 4. Axes de recherche collaborative.....	28
Annexes	31

Remerciements

L’organisation de cette manifestation a été rendue possible grâce au concours logistique et financier de l’Office français de la biodiversité (OFB), de l’UMR ESPACE-DEV (IRD, Université de la Guyane, Université de la Réunion, Université des Antilles, Université de Montpellier), de l’UMR Amure (Université de Bretagne occidentale, IFREMER, CNRS), de l’UMR LETG (Université de Bretagne occidentale, CNRS) et du Forum des gestionnaires d’aires marines protégées.

Nous remercions l’ensemble de ces organismes pour leur soutien et leur enthousiasme, toutes les personnes qui ont contribué à l’organisation et au bon déroulement de ce séminaire, et l’ensemble des communicants et des participants pour leurs contributions respectives au bon déroulement de ces trois journées.

Le comité d’organisation (par ordre alphabétique)

Frédérique Alban (UBO, AMURE), Gilbert David (IRD, ESPACE-DEV), Isabelle Gailhard-Rocher (OFB), Eric Le Gentil (GIS HomMer, IRD, ESPACE-DEV), Olivier Musard (OFB), Ingrid Peuziat (UBO, LETG Brest-Géomer), Alain Ponsoero (Forum des gestionnaires d’AMP, Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc), Catherine Sabinot (IRD, ESPACE-DEV), Paul Sauboua (OFB), Pierre Scemama (IFREMER, AMURE), Diane Vaschalde (OFB).

Partie 1. Présentation générale du séminaire

La première partie de ce document précise les particularités de ce séminaire 2020 : objectifs de cet événement, participation générale, et place accordée aux « Arts et Sciences ».

1.1. Objectifs et programme

Moment d'échanges entre chercheurs et gestionnaires d'AMP sur les problématiques liées aux dimensions humaines des espaces protégés, le séminaire du GIS HomMer s'est déroulé les 3, 4 et 5 février 2020, au Pôle Numérique Brest Iroise (Plouzané, Bretagne).

Ce séminaire avait pour thème « *Les sciences humaines et sociales dans les aires marines protégées. Pour la compréhension et la mobilisation des dynamiques territoriales, sociales et culturelles en appui aux politiques de gestion* ». Il s'agissait plus particulièrement de réfléchir collectivement aux quatre thématiques suivantes :

- 1) De quelle(s) nature(s) parle-t-on ? Quelles patrimonialisations ?
- 2) Biodiversité, usages, paysages : quelles dynamiques des socio-écosystèmes pour quels objectifs de gestion ?
- 3) Aire(s) marine(s) protégée(s) : normes et modèles en questionnement
- 4) Quelles médiations pour quelles mobilisations ?

Deux types de temps d'échanges étaient prévus lors de cette manifestation : des séances plénières durant lesquelles ont été présentées des communications sur chaque thématique du séminaire ; et des ateliers pour identifier, et éventuellement prioriser, quelques axes de travail à investir collectivement.



Photographies n° 1 et n°2. Séance plénière du séminaire (crédit : E. Le Gentil, 2020)

La quasi-totalité des interventions et des discussions du séminaire a été enregistrée et c'est sur la base de ce matériel que ce rapport a été rédigé. Plutôt que de restituer intégralement les discours des participants dans ce document, nous les avons synthétisés en tentant de demeurer fidèle aux idées, attentes et interrogations formulées à l'occasion de cet événement.

1.2. Participation générale

97 personnes ont participé à ce séminaire (annexe n° 2). Si la majorité des participants étaient professionnellement domiciliés en Bretagne, la quasi-totalité des façades maritimes françaises était toutefois représentée, Outre-mer incluse. Les principaux organismes de gestionnaires d'AMP étaient présents, tout comme les grandes institutions scientifiques qui mènent des recherches sur la mer et le littoral en France, signe de l'intérêt manifeste qu'ils portent à ces thématiques. La participation générale est donc satisfaisante, et caractérisée par des participants aux profils variés (figure 1).

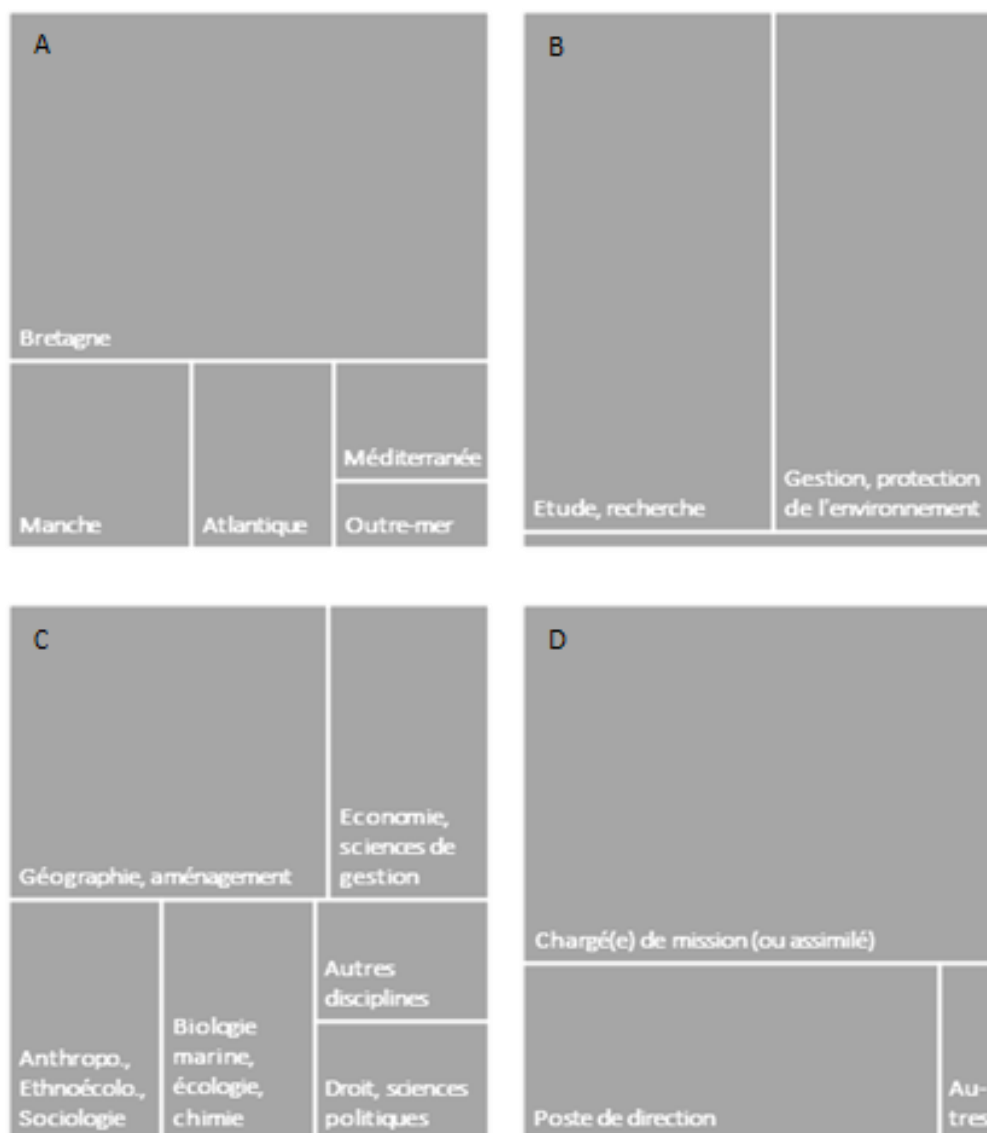


Figure 1. Profil des participants au séminaire (A. provenance géographique, N = 97 ; B. communautés professionnelles d'appartenance, N = 97 ; C. disciplines scientifiques de la communauté "étude, recherche", n = 49 ; D. fonctions professionnelles de la communauté « gestion, protection de l'environnement, n = 45).

1.3. Arts et Sciences, une particularité de ce séminaire

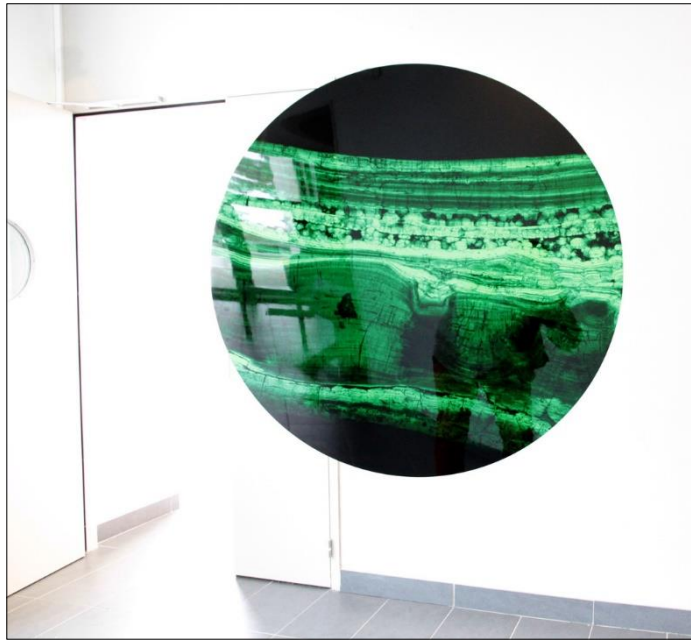
L'une des particularités de ce séminaire 2020 était la place accordée à la mise en lumière d'associations originales entre « Arts et Sciences ». Plusieurs artistes ont ainsi été invités à y présenter quelques-unes de leurs œuvres.

Hughes Germain (artiste sonore) et Christine Paillard (CNRS, LEMAR) ont exposé durant les trois journées du séminaire une œuvre issue de leur projet *Auris maris, une oreille de mer à l'écoute du changement climatique*³. Cette œuvre, composée d'une image de coupe confocale de coquille d'ormeau sublimée sur aluminium, électro-aimant, son (Disque vert vibrant : photographie n° 3), « invite le spectateur à faire l'expérience d'un dispositif immersif l'engageant à devenir acteur de sa propre découverte du monde et de la construction de son savoir ». Tous deux ont également animé un processus collectif de création associant arts plastiques, arts sonores et sciences (atelier 4, page 20).

³ Projet auquel sont également associés la plasticienne Anne Le Mée, l'anthropologue Fabien Riera (UBO, LEMAR), et l'explorateur audiovisuel Philippe Arson.

L'artiste Nicolas Floc'h (Observatoire artistique de l'Océan) est venu présenter un projet photographique sur la représentation des habitats et du milieu sous-marin. Ses images donnent à voir une approche panoramique des paysages sous-marins, naturels ou anthropiques, et de leurs transformations (atelier 6, page 21).

Enfin, Alexis Gloaguen, écrivain et poète, est venu lire quelques textes écrits au cours de ses nombreuses pérégrinations, et récemment publiés dans une œuvre en trois volumes intitulée *Écrits de nature* (éditions Maurice Nadeau, volumes illustrés par Jean-Pierre Delapréaux, 2020). Au-delà des voyages offerts par ses lectures, c'est sur son rapport à l'écriture et à la nature qu'il s'est exprimé. En tant que grand témoin de cet événement, il a conclu ce séminaire en soulignant le plaisir qu'il avait eu à y prendre part, l'intérêt de profiter d'autant de regards décalés et différents sur la mer, et sa réceptivité à l'idée d'associer discours rationnels et sensibles pour mobiliser et « faire aimer le monde naturel, les animaux et les hommes ».



Photographie n°3. Disque vert vibrant (crédit : H. Germain, 2020)



Photographie n°4. Lecture, par Alexis Gloaguen (crédit : D. Vaschalde, 2020)

Partie 2. Communications des plénières et des ateliers

Cette deuxième partie est consacrée aux communications des chercheurs et des gestionnaires. Leur objet était d'illustrer la diversité des pratiques aujourd'hui mobilisées pour étudier et comprendre les dimensions humaines des AMP. Outre leur intérêt propre, elles ont permis d'initier des échanges entre les participants.

2.1. Allocutions d'ouverture du séminaire

Mr Yves-Marie Paulet, Vice-Président Mer de l'Université de Bretagne Occidentale, Mme Anne-Sophie Rascle, Directrice-adjointe des Parcs et Aires protégées à l'Office français de la Biodiversité (OFB) et Mr Emmanuel Caillot, Président du Forum national des gestionnaires d'aires marines protégées (Forum des AMP) et Responsable scientifique de l'Observatoire du patrimoine naturel littoral de Réserves Naturelles de France (RNF), nous ont fait l'honneur d'ouvrir ce séminaire.

Yves-Marie Paulet a souligné, dans son allocution, la forte spécificité « mer » de l'UBO et les importantes potentialités de collaboration dans le domaine maritime entre cette université (l'Institut Universitaire Européen de la Mer notamment) et d'autres établissements publics (Ifremer, Cerema, OFB, Zone Atelier Brest-Iroise, Parc naturel marin d'Iroise (PNMI), Institut des pôles, ...). Il a ensuite relaté la longue histoire qui lie le Parc naturel marin d'Iroise et l'UBO, notamment les contributions successives des communautés de recherche en sciences naturelles et en sciences sociales pour l'identification du patrimoine à l'échelle de ce territoire. Il a conclu en remarquant que la rapidité des évolutions observées du fait des changements globaux questionne aujourd'hui, du point de vue scientifique, les pratiques de patrimonialisation et de conservation de la nature, et qu'il s'agissait là de sujets de partage et d'échanges entre disciplines (mission Océan du CNRS).

Anne-Sophie Rascle (OFB) a souligné l'intérêt de l'OFB pour toutes les initiatives visant à mieux comprendre les dynamiques sociales, territoriales et culturelles des AMP, dans la perspective d'une plus grande mobilisation de ces connaissances au service de la gestion. Elle a précisé que ce séminaire intervenait à une période charnière pour l'organisme qu'elle représentait, celle de la construction d'une nouvelle stratégie de gestion des aires protégées, débutée à l'occasion du Colloque national des AMP (Biarritz, 22-24 octobre 2019). Elle a conclu en soulignant que l'objectif de ce séminaire était de créer des conditions favorables à l'émergence d'axes de travail d'intérêt commun entre gestionnaires et chercheurs, aux échelles locales (Métropole ou Outre-mer) et nationale.

Emmanuel Caillot (Forum des AMP, RNF) s'est enfin dit heureux de l'intérêt porté aux questions touchant aux dimensions sociales et culturelles des usagers de la mer et du littoral. Il a souligné que la communauté des gestionnaires d'AMP, majoritairement composée d'écologues et de naturalistes, avait aussi besoin de projets ambitieux associant les sciences sociales, sur les différentes façades de France métropolitaine et d'Outre-mer, pour tenir compte des fortes spécificités de l'ensemble de ces territoires. Il a conclu en constatant que les collaborations entre recherche et gestion permettaient la co-production de connaissances tournées vers l'action, et qu'en cela, elles étaient conformes à l'état d'esprit de la nouvelle stratégie de gestion des aires protégées.

2.2. Communications (plénières et ateliers) : résumés et supports

La session de communications a été organisée pour illustrer la diversité des approches récemment mobilisées par des chercheurs ou des gestionnaires d'AMP pour chacune des thématiques discutées durant cet événement. 27 communications ont été proposées : 14 durant les séances plénières et 13 lors des ateliers.

Session 1. De quelle(s) nature(s) parle-t-on ? Quelles patrimonialisations ?

COMMUNICATIONS PRESENTÉES EN SEANCE PLENIERE

[Les SHS dans les aires marines protégées. Les défis des SHS pour mieux accompagner les politiques de gestion](#)

Aude Brador

Directrice déléguée, Parc naturel marin de Martinique, Office français de la biodiversité

Éléments-clés (rédigés par les auteurs des actes)

- Gérer une aire marine protégée, c'est considérer trois piliers : environnemental, économique, social et culturel. Si le premier est bien renseigné, ce n'est pas le cas des deuxième et troisième piliers.
- Deux enjeux, correspondant à des finalités du plan de gestion du parc naturel marin, concernent spécifiquement le volet social et culturel : « des femmes et des hommes sensibilisés aux enjeux marins, mobilisés et impliqués pour renforcer le lien entre la terre et la mer » ; « Une culture maritime vivante au sein du bassin caribéen ».
- Dans un contexte insulaire particulier, de nombreuses questions, notamment : comment mobiliser les martiniquais pour protéger la mer ? Comment parvient-on à produire les conditions de la rencontre (humains-non humains, écologie et héritage historique) ? Peut-on en tant que gestionnaire nourrir cette nouvelle pensée écologique qui n'est pas une écologie environnementale mais une écologie décoloniale ? Comment gère-t-on l'héritage que nous partageons de l'habiter colonial de la terre pour développer une nouvelle façon de vivre la mer ?
- Une nécessité : penser et panser la double fracture écologique et coloniale.

[De quelle\(s\) nature\(s\) parle-t-on ? Quelles patrimonialisations ?](#)

Frédérique Chlous

Professeur, anthropologue, Directrice du Département Homme & Environnement du MNHN, PALOC

Éléments-clés (rédigés par les auteurs des actes)

- La Nature est un concept complexe, qui peut être appréhendé selon différentes perspectives (d'où l'on parle, quand on parle, qui parle) et auquel sont associées des oppositions sous-jacentes (nature/culture, nature/société, nature/art).
- Idéaux-types de la nature : (1) du point de vue d'une communauté, d'un groupe social ; (2) du point de vue des naturalistes, des écologues, des gestionnaires. Le premier se caractérise par (i) l'identification d'éléments (espèces, stades de maturités...) et plus rarement des écosystèmes, (ii) des classifications, des connaissances spécifiques, (iii) différentes formes d'identification (usage, traditions, émotion... dimension culturelle forte). Le deuxième se caractérise par (i) un système de connaissance, de classification universel, (ii) des mesures, (iii) des indicateurs par objectif.
- En somme, trois types de nature : nature vécue, familière (usages, émotions, identité...), nature investiguée (espèces, processus écologiques...), nature gérée (choix, objectifs à atteindre...). Et une question centrale : quels points de vue, quelles natures, partagé(e)s dans le cadre des processus de gouvernance ? Invisibilisation, juxtaposition, syncrétisme ? Cela dépend, d'une part, de la capacité à identifier, écouter, intégrer les différents points de vue sur la nature, et d'autre part, des rapports de domination.
- Patrimoine et patrimonialisation dans ce contexte. Le patrimoine est reconnu et géré collectivement par une communauté, un groupe, pour sa transmission entre générations, en réaction à un risque de dépossession, de menace. Il est donc investi d'une charge sociale, symbolique ou affective. La patrimonialisation désigne un processus de construction, de production et de mise en scène des patrimoines et s'accompagne presque systématiquement (i) d'un changement des droits d'accès et d'appropriation des ressources, des biens et des espaces, (ii) d'un changement dans la distribution des rôles entre acteurs d'une communauté, et entre les différents services de l'Etat, les collectivités territoriales.

[Patrimoine culturel maritime et côtier - Trois piliers d'analyse](#)

Katia Frangouides

Chercheur, politologue, Université de Bretagne Occidentale, AMURE

Résumé

Le patrimoine culturel maritime et côtier (PCMC) est un sujet de recherche qui rassemble de nombreuses disciplines, telles que l'archéologie, l'anthropologie, la géographie, sociologie, etc. Dans le projet européen PERICLES (Horizon 2020) une équipe de recherche pluridisciplinaire, accompagnée de gestionnaires, examinent le PCMC à travers trois piliers conceptuels : 1) l'espace, le lieu et l'identité ; 2) les risques, la résilience et l'adaptation ; et 3) la gouvernance délibérative et participative. En s'appuyant sur la

compréhension de ces concepts théoriques, le patrimoine maritime est appréhendé au travers d'une « communauté de sens » qui réunit une diversité d'acteurs qui partagent les mêmes questionnements sur les risques et la durabilité du PCMC. Les échanges avec cette communauté permettent d'identifier les opportunités d'actions et les potentiels tensions liées à la préservation du patrimoine, mais aussi d'initier une réflexion pour une gestion durable. De part ces questionnements fondamentaux, cette « communauté de sens » peut se transformer en une « communauté de participation » et devenir ainsi un acteur à part entière de la gouvernance et de la gestion durable du PCMC.

La prise en compte de l'ensemble des concepts théoriques fondateurs de PERICLES, permet une meilleure appréhension de la gestion durable du patrimoine maritime et côtier mais aussi son intégration dans les politiques de développement locales.

Du patrimoine naturel aux processus de patrimonialisation

Alix Levain

Chercheur, anthropologue, Centre national de la recherche scientifique, AMURE

Éléments-clés (rédigés par les auteurs des actes)

- Le patrimoine est un ensemble dynamique, une construction sociale tandis que la patrimonialisation est La patrimonialisation un processus sociohistorique cumulatif et qui s'accélère au cours du XXème siècle (Alphandéry, 2002) s'appuyant sur des activités et des mécanismes d'institutionnalisation. Cinq dimensions ou séquences sont repérables (Davallon, 2014) : la « trouvaille », la production de savoir sur l'objet et son monde d'origine, la déclaration du statut de patrimoine, l'organisation de l'accès à l'objet patrimonial, la transmission aux générations futures.
- Quelles sont les spécificités de la patrimonialisation des espaces marins et côtiers et de son observation ? Elle concerne des services écosystémiques coproduits par les sociétés et les écosystèmes, cognitivement et matériellement, et des régimes de territorialité et d'appropriation spécifiques. Les processus de patrimonialisation y sont très divers et actifs et ont joué un rôle pionnier dans l'émergence des instruments et stratégies de protection institutionnelle générale. Il s'agit d'instruments spécifiques de protection dont la valeur symbolique est croissante. Les AMP sont dans ce contexte des espaces de cristallisation multi-échelles.
- Un état récent des recherches sur la patrimonialisation des espaces marins et côtiers et des pistes d'analyse (EFESE : 2016-2018). Ce projet a mobilisé une démarche qualifiée de « pensée par cas » (Passeron et Revel, 2005), située et historicisée (recueil des priorités identifiées par les parties prenantes à différentes échelles d'observation), pour inventorier les dispositifs institutionnels de protection, repérer des dispositifs spécifiques, et contribuer à la recherche d'indicateurs de patrimonialisation. A propos plus particulièrement des trajectoires patrimoniales, ce projet a mis en valeur la coexistence sur des espaces circonscrits de plusieurs formes et temporalités de patrimonialisation.
- Quatre pistes de réflexion sur la place des enquêtes qualitatives dans la gestion des AMP : (i) la difficile identification des éléments patrimoniaux et la gestion des écarts, (ii) l'évaluation des valeurs de non usage, (iii) questionner la partition de l'espace, (iv) questionner l'articulation entre inquiétude environnementale et processus émergents de patrimonialisation, (v) questionner les inégalités environnementales (justice et communs).

COMMUNICATIONS PRESENTÉES DURANT LES ATELIERS

La perception des fonds sous-marins et de leur avenir par les adolescents d'un atoll (Rangiroa, Tuamotu, Polynésie française)

Delphine Grancher

Ingénieur de recherche, géographe, Centre national de la recherche scientifique, Laboratoire de Géographie Physique

Lydie Goeldner-Gianella

Professeur, géographe, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Laboratoire de Géographie Physique

Julie Delannoy

Ingénieur d'étude, Agrocampus Ouest

Présentation non disponible

Résumé

L'atoll de Rangiroa, situé dans l'archipel des Tuamotu en Polynésie Française, est connu pour ses fonds marins riches en biodiversité dont les coraux. Les adolescents du collège de Rangiroa observent ces paysages presque chaque jour en se baignant ou en pêchant. Or ils subissent les effets du changement climatique (blanchissement des coraux, évolution de certaines espèces...). Afin de proposer des actions de préservation des fonds marins il est important de savoir si ces changements sont déjà perceptibles et en particulier si les populations (locaux et visiteurs) ont déjà conscience des changements environnementaux en cours. Pour ce faire, nous avons interrogé les enfants du collège de Rangiroa lors du cours d'art plastique. Au plan méthodologique, ils ont dessiné chacun un paysage sous-marin de l'atoll qu'ils connaissaient et imaginé son devenir dans 40 ans, ils ont ensuite décrit individuellement à l'oral leur production. Cette communication permet de montrer la bonne connaissance des jeunes générations locales de leur environnement et de sa fragilité.

[MELOEM : mémoire locale de l'environnement marin](#)

Colin Vanlaer

Chargé d'étude, Parc naturel régional du golfe du Morbihan

Résumé

Le projet Mémoires locales de l'environnement marin (MELOEM) et l'enquête sur les "savoirs empiriques des professionnels de la mer" qui lui est associée, sont des initiatives menées, dans le cadre d'un financement FEAMP (Région Bretagne et Union Européenne), par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan en collaboration avec le laboratoire Amure de l'Université de Bretagne Occidentale, le Comité régional de conchyliculture de Bretagne sud et le Comité départementale des pêches maritimes et des élevages marins du Morbihan. Dans l'objectif de valoriser auprès du grand public les professions maritimes présentes sur le territoire du Parc naturel régional (pêche à pied, pêche embarquée et conchyliculture), ce projet cherche à faire reconnaître l'importance des connaissances qu'ont les professionnels du milieu dans lequel ils exercent leurs activités et duquel ils dépendent. Grâce à la collecte de leurs expériences et observations quotidiennes du milieu marin l'idée de ce projet est également de permettre une meilleure appréhension des transformations que cet environnement connaît à l'heure de l'anthropocène

[Collecte de la mémoire des gens de mer. Les converses de taverne](#)

Victoria Magenti

Chargée du Patrimoine culturel maritime, Parc naturel marin du golfe du Lion, Office français de la biodiversité

Résumé

Depuis 2017 le Parc organise, avec la collaboration du Musée de la Pêche de Palamós, des cafés débats de la mer, ou « Converses de Tavernes » qui s'inscrivent et complètent un projet, plus large, de collecte de la mémoire de la mer. Ces Converses ont la particularité de collecter et de transmettre conjointement. Le Musée de la pêche de Palamós, référent dans le domaine, organise ces rencontres depuis 20 ans, dans un but ethnologique de recherche, et de constitutions d'archives de la mer. C'est également le but poursuivi par le Parc. Ces réunions sont ouvertes au public et filmées. Six Converses ont eues lieux autour de la pêche, la salaison du poisson, la cuisine des pêcheurs, les activités portuaires, ou encore le travail des femmes. Ces rencontres permettent la mise en valeur d'une histoire maritime locale transmise en direct par ceux qui l'ont vécue. Un livre « mémoire et cuisine des gens de mer » est en cours de réalisation.

Session 2. Biodiversité, usages, paysages : quelles dynamiques des socio-écosystèmes pour quels objectifs de gestion ?

COMMUNICATIONS PRESENTÉES EN SEANCE PLENIERE

[Coviabilité socio-écologique : une nouvelle voie dans le rapport au territoire](#)

Olivier Barrière

Chercheur, juriste et politologue, IRD, ESPACE-DEV

Résumé

Une nouvelle voie face à l'urgence écologique. L'urgence écologique appelle une nouvelle façon d'exister pour les sociétés. Le changement climatique avec ses conséquences amène à reconsidérer l'objectif de développement pour privilégier l'enjeu de la viabilité des sociétés. Etre viable, c'est disposer de la capacité de

rester en vie, de vivre. La mobilisation d'une centaine de chercheurs et enseignants-chercheurs a permis l'émergence d'un paradigme scientifique de la transition écologique, détaché d'enjeux économique et politique. Tout système, qu'il soit humain ou naturel (non-humain) dépend des interactions avec d'autres systèmes ; il ne peut se maintenir de façon autonome. La viabilité d'une société ou d'un écosystème va ainsi dépendre de ce qui l'entoure ou du milieu dans lequel il évolue. La viabilité socio-écologique, comme propriété (aptitude à vivre), résulte d'un jeu de contraintes et est le produit d'une régulation qui permet la reproduction et la pérennité du système. Il n'y aura donc de la viabilité que par de la coviabilité. La théorie de la viabilité nous conduit au paradigme de coviabilité socio-écologique : les sociétés humaines et les écosystèmes sont interdépendants au sein du système Terre.

Reconnecter l'homme à la biosphère. La diversité culturelle traduit une diversité dans les relations entre les humains à la nature. Dans le système dominant dit moderne, l'opposition culture-nature est défini dans la subordination et la prédation de la nature. Mais d'autres rapports existent par : a) l'intégration de la culture dans la nature au moyen d'une communication intime avec les esprits de la nature ; et par : b) la continuité culture-nature, à travers une analogie avec les composants de la nature ou une identification avec un membre de la nature. A ces catégories, hybridées en réalité, la voie convergente, propice à mobiliser les sociétés humaines face à l'urgence écologique serait celle de l'unification des êtres vivants, faisant « collectif », pour une interdépendance homme-nature. Par-delà la séparation faite dans la culture occidentale, où que celle-ci se situe sur la Planète, le lien de viabilité formalise la continuité nature-culture et aussi une forme de projection de l'une dans l'autre. Ce lien de viabilité entre l'humain et le non-humain traduit une connexion par le fait de se relier pour se maintenir ensemble, définissant ainsi une solidarité. La coviabilité socio-écologique peut donc se définir simplement comme une propriété de dépendance des interactions entre systèmes humains et non-humains établissant un lien de viabilité permettant de maintenir le vivre ensemble.

Un nouveau modèle d'existence pour un nouveau monde. Les territoires, qu'ils soient terrestres, marins ou côtiers, sont acculés à devoir s'adapter et devenir résilients devant les bouleversements socio-environnementaux déjà présents et à venir. La voie de la coviabilité socio-écologique apporte une rupture dans les façons de raisonner, d'agir et de penser les rapports au vivant. Ce nouveau paradigme se présente comme une feuille de route pour les projets de territoires, les plans de gestion, les politiques publiques et pour amener du liant dans le droit à toutes les échelles, afin de se dégager d'un objectif de développement, fut-il durable. Le ruissellement du lien de viabilité dans le champ social, politique et juridique se construit à travers des initiatives, des expériences, des situations. Il est empirique. La coviabilité socio-écologique se trouve dans les modes d'existence des populations autochtones et les communautés locales en raison de leur dépendance aux éléments naturels (sans idéalisme). Mais la coviabilité s'exprime aussi dans l'activité pastorale, les pêcheries non industrielles, l'agro-écologie, les aires protégées, etc. Les Aires Marines Protégées devraient devenir de vrais modèles de coviabilité, et être pour les gestionnaires le fil conducteur définissant l'enjeu même de l'aire, tout comme l'activité apicole où le super-organisme de la colonie d'abeille constitue un bio-indicateur, expression même de la coviabilité. Tout reste à faire pour développer cette voie, des programmes de recherche-action spécifiques, des expérimentations, aller de l'avant pour préparer un nouveau monde.

[La relation biodiversité – usages vue à travers l'approche par les services écosystémiques](#)

Rémi Mongruel

Chercheur, économiste, IFREMER, AMURE

Résumé

Dans sa conception moderne, qui fait suite à la crise environnementale globale apparue à partir des années 1960, l'approche par les services écosystémiques est une démarche de production de connaissances en appui aux décisions publiques ou privées, visant à favoriser la conservation de la Nature. Elle a été promue à partir des années 1980 par le mouvement de la biologie de la conservation, jusqu'à sa reconnaissance au plan international avec la parution en 2005 du *Millenium Ecosystem Assessment* puis la création de l'IPBES (*Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*) en 2012. Les controverses dont elle fait l'objet tiennent aux confusions entourant la question de l'évaluation monétaire des services écosystémiques : contrairement à une idée répandue, la communauté des spécialistes en économie écologique s'oppose majoritairement à l'évaluation monétaire du capital naturel vu comme un « stock de valeur » et préconise plutôt l'évaluation des flux de bénéfices que la société retire de l'utilisation des services ou des moyens mis en œuvre pour les préserver. De façon plus générale, les évaluations de services écosystémiques offrent plusieurs types d'utilisations possibles : pour sensibiliser le public à l'importance de la conservation de la nature, pour ordonner la complexité des relations entre nature et société dans les représentations des socio-écosystèmes, et pour aider à la prise de décisions. En guise d'illustration, des évaluations empiriques de services

écosystémiques en appui à la gestion d'espaces naturels protégés en mer, réalisées dans le cadre du projet VALMER, sont présentées : elles ont visé l'intégration des connaissances pour améliorer le dialogue entre parties prenantes, la comparaison de scénarios de gestion et la construction d'une comptabilité d'écosystème combinant indicateurs économiques et écologiques.

Résilience, résistance, rémanence : le rôle du paysage dans la gestion des aires marines

Laurence Le Dû-Blayo

Maître de conférences-HDR, Géographe, Université de Rennes 2, ESO

Résumé et présentation non disponibles

COMMUNICATIONS PRESENTÉES DURANT LES ATELIERS

A la recherche d'objectifs communs entre aquaculture et conservation

Raphaëla Le Gouvello

Chercheur, STERMOR – AMURE – IUCN

Brugère, C. et F. Simard.

IUCN, programme international - Commission des écosystèmes, E-bAG, aquaculture

Résumé

Depuis plusieurs années, l'IUCN travaille sur la thématique des synergies à explorer entre aquaculture et biodiversité (cf ci-dessous). L'aquaculture doit se placer dans un cadre de durabilité forte pour répondre aux objectifs de protection des écosystèmes marins et aux enjeux socio-économiques locaux autour, et au sein des AMPs. Des études de cas sont en cours pour envisager dans quel cadre et comment l'aquaculture peut faire partie de, ou constituer une « Solution basée sur la Nature », par exemple le cas d'étude de la culture d'algues pratiquée à Zanzibar. Il ressort de ces premiers travaux la nécessité d'avoir recours à une vision systémique et dynamique, par système socio-écologique, liant les enjeux de résilience des populations côtières, de développement socio-économique, à ceux de la protection des écosystèmes marins, en explorant et en combinant divers concepts et outils émergents, de recherche et de gestion.

Références

Brochure : <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/Rep-2017-003.pdf>

Publication : Le Gouvello R, Hochart L-E, Laffoley D, et al. (2017). Aquaculture and marine protected areas: Potential opportunities and synergies. Aquatic Conservation: Marine and Freshwater Ecosystems; 1–13. <https://doi.org/10.1002/aqc.2821>

Observatoire artistique de l'océan

Nicolas Floc'h

Photographe

Résumé

Nicolas Floc'h est plasticien et photographe. Ses installations, photographies, sculptures ou encore performances questionnent une époque de transition où les flux, la disparition et la régénération tiennent une place essentielle. De ses projets au long cours, nourris d'apprentissages, de mers, de rencontres et de recherche scientifique naissent des œuvres ouvertes, ancrées dans le réel, où les processus collaboratifs et évolutifs tiennent la première place. Depuis 2010, un travail centré sur la représentation des habitats et du milieu sous-marin a donné lieu à une production photographique documentaire liée aux changements globaux et à la définition de la notion de paysage sous-marin.

La série photographique « Paysages Productifs » amorcée en 2015 par Nicolas Floc'h (faisant suite à la série « Structures productives », 2010), regroupe un ensemble de projets sur la représentation des paysages et habitats sous-marins et leur rôle en tant qu'écosystèmes productifs. Indicateurs essentiels des grands enjeux de société, la couleur de l'océan et l'état des paysages permettent de visualiser des phénomènes tels que l'acidification des océans, le cycle du carbone, la modification et l'habitabilité des milieux et évoquent la régulation et transformation du climat, la dégradation et préservation de la biodiversité et de fait, une approche globale de la biosphère.

Nicolas Floc'h s'est donné pour mission de photographier les grandes typologies de paysages sous-marins français, à partir de l'exploration des différentes façades maritimes, et de les mettre en perspective face au changement climatique et aux pressions anthropiques figurant par la même l'évolution de leur productivité et permettant la constitution d'un fonds photographique de référence.

« Initium Maris » (2015/2018/2021) permet d'approcher les paysages sous-marins et leurs transformations à l'ouest entre Saint-Malo et Saint-Nazaire ainsi qu'au Japon. « La Couleur de l'eau » (2016-2021) nous immerge dans l'océan, l'histoire de l'art et le vivant depuis la Côte-Nord vers plusieurs océans. Au sud, « Invisible » nous plonge dans un environnement périurbain en Méditerranée.

La série « Paysages Productifs » compte à ce jour deux autres séries photographiques : « Kuroshio » (2017, Tara Pacific), « Bulles » (2019 Commande photographique « flux, une société en mouvement », Centre National des arts Plastiques). À Cassis, la résidence à la Fondation Camargo en 2018, avec le Parc national des Calanques et l'Observatoire des Sciences de l'Univers – Institut Pythéas, permet de rassembler autour de l'artiste de nombreux acteurs avec lesquels le projet « Invisible » devient la première commande publique nationale du ministère de la Culture, sur le milieu sous-marin. « Invisible » sera présentée au public à l'occasion de Manifesta 13 et du Congrès de l'UICN à Marseille, notamment avec un ensemble de photographies déployées sur le territoire, une publication (Roma Publications) et une exposition personnelle de Nicolas Floc'h au FRAC Provence Alpes Côte d'Azur du 6 juin au 13 septembre 2020.

[Interprétation du milieu marin de l'île d'Aix et des enjeux du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis](#)

Gaëtan Jolly

Master Expertise et Gestion de l'environnement Littoral, LETG-Brest Géomer

Julie Bertrand

Directrice déléguée, Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

Alain Burnet

Maire, île d'Aix

Yves Petit-Berghem

Professeur, École Nationale Supérieure du Paysage (ENSP), laboratoire de recherche en projet de paysage

Louis Brigand

Professeur, géographe, Université de Bretagne Occidentale, LETG-Brest Géomer

Résumé

Le Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis (PNM) regroupe une biodiversité particulièrement variée. Toutefois, cette richesse écologique est soumise à une pression anthropique. Accueillant plus de 300 000 visiteurs par an, l'île d'Aix (0,15 km²) pourrait être une vitrine du Parc (fig. 1).

Peu connu du grand public, le PNM, associé à la commune de l'île d'Aix, souhaite mettre en lumière le fonctionnement et la richesse de l'espace subaquatique, présenter les enjeux de préservation du Parc et souligner la nécessité de protéger cet espace (Auzias et Labourdette, 2008). Face à ces objectifs, le choix a été fait de recourir au paysage.

1/ Méthode. L'objectif est d'appréhender notre site à travers une interprétation multiscalaire et interdisciplinaire (Musard *et al.*, 2007). Il s'agit de comprendre les dynamiques physiques et anthropiques à l'échelle de l'île d'Aix afin de percevoir la complexité de l'environnement du PNM. Ainsi, le protocole mis en application est composé de trois étapes : recueil des données scientifiques ; entretien semi-directif des usagers du territoire marin ; protocole de terrain

2/ Analyse. Malgré des conditions de prospection difficiles, le milieu a pu être exploré en plusieurs points de l'île. La combinaison de ces observations de terrain, des connaissances empiriques des pratiquants, couplées aux données scientifiques, a permis de réaliser une lecture paysagère sous-marine qui répertorie quatre séquences définies.

3/ Résultats. Cette méthode nous amène à proposer une analyse complète des fonds marins de l'île. Au-delà de l'aspect interprétatif, ce travail met en évidence la possibilité de rendre visible une portion de territoire submergée. Ainsi, l'analyse de ce milieu pourrait être mis à profit par les gestionnaires afin d'améliorer les stratégies de suivi, de conservation et de sensibilisation d'un patrimoine si peu connu, qui recouvre pourtant 70 % de notre planète (Hubert, 2011).

Références

Auzias D., Labourdette J.-P., 2008. *Guide de l'écotourisme*, Paris, Nouvelles éditions de l'université, 424 pages.

Hubert A. M., 2011. The New Paradox in Marine Scientific Research: Regulating the Potential Environmental Impacts of Conducting Ocean Science, *Ocean Development & International Law*, p. 329-355.

Musard O., Fournier J., Marchand J.-P., 2007. Le proche espace sous-marin : essai sur la notion de paysage, *Espace Géographique*, 36, 2, p. 168-185.

[La perception des paysages et de la biodiversité sous-marins de Rangiroa \(Tuamotu, Polynésie française\) par les plongeurs, vecteur d'informations sur les changements environnementaux ?](#)

Julie Delannoy

Ingénieur d'étude, Agrocampus Ouest

Delphine Grancher

Ingénieur de recherche, géographe, Centre national de la recherche scientifique, Laboratoire de Géographie Physique

Lydie Goeldner-Gianella

Professeur, géographe, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Laboratoire de Géographie Physique

Résumé

L'atoll de Rangiroa, situé dans l'archipel des Tuamotu en Polynésie Française, est reconnu comme un spot international de plongée. Ses paysages sous-marins se composent entre autres de coraux et surtout d'une faune marine variée et réputée pour sa richesse (requins, raies, tortues, poissons...). Les paysages sous-marins et leur biodiversité constituent l'un des enjeux socio-économiques majeurs de l'avenir des atolls touristiques de Polynésie. Or ils subissent les effets du changement climatique (blanchissement des coraux, évolution de certaines espèces...). Afin de proposer des actions de préservation des fonds marins il est important de savoir si ces changements sont déjà perceptibles et en particulier si les populations (locaux et visiteurs) ont déjà conscience des changements environnementaux en cours. Pour ce faire, nous avons interrogé les plongeurs en bouteille qui fréquentent ou ont fréquenté ponctuellement ou fréquemment ces paysages sous-marins. Au plan méthodologique, le contenu des observations paysagères des habitants et des touristes a été recueilli grâce à l'analyse de nombreux "carnets de plongée", doublée d'entretiens approfondis avec des professionnels de la plongée et de la pêche. Cette communication entend analyser l'opportunité représentée par la collecte des données relatives aux observations des plongeurs en insistant sur leur complémentarité avec celles collectées par les scientifiques.

Session 3. Aire(s) marine(s) protégée(s) : normes et modèles en questionnement

COMMUNICATIONS PRESENTÉES EN SEANCE PLENIERE

[Approche économique de la \(dé\)construction des normes et modèles dans les AMP](#)

Jean-Eudes Beuret

Professeur, économiste, Agrocampus Ouest, ESO

Résumé

Cette présentation vise à montrer comment l'économie des institutions (dite hétérodoxe) peut se saisir des Aires marines Protégées pour observer la construction de modèles institutionnels, identifier les conditions de leur efficacité et tenter d'en déduire des enseignements opérationnels. Il s'agit d'analyser les processus d'institutionnalisation des AMP et les modèles institutionnels qu'ils engendrent (économie des organisations, common pool resources management), d'analyser les rôles, mécanismes et effets des processus conflictuels et concertatifs (économie des proximités), puis la place des coordinations par des normes, règles de différentes nature, grandeurs (économie des conventions, économies des grandeurs et régimes d'engagement). Trois exemples de projets de recherche ont été présentés, ainsi que leurs résultats intermédiaires ou finaux. Nous avons enfin ébauché une feuille de route pour la recherche sur les AMP du point de vue de l'économie des institutions : travailler sur l'acceptation des AMP et des mesures (comment la construire ?), sur les proximités à construire entre les parties prenantes (comment produire des rapprochements, de la confiance ?), sur les conflits (sous quelles conditions produisent-ils des blocages ou des innovations ?), sur les modèles institutionnels (comment gérer la tension entre standardisation et réinvention locale).

[Aire\(s\) marine\(s\) protégée\(s\) : normes et modèles en questionnement](#)

Susan Gallon

Responsable scientifique, MEDPAN

Résumé non disponible

[Les espaces protégés au défi de l'acceptation sociale. Une approche géographique](#)

Lionel Laslaz

Maître de conférences-HDR, géographe, Université Savoie Mont Blanc, EDYTEM

Résumé

L'acceptation sociale, notion venue des sciences humaines et sociales anglophones, sous l'intitulé de *social licence to operate* et d'*acceptance*, s'est tardivement répandue en France (Depraz, 2005 ; Laslaz, 2005). Elle est à distinguer de l'acceptabilité sociale, couramment utilisée au Québec, mais dans un sens équivalent à celui que nous donnons à l'acceptation sociale. L'acceptation sociale est longtemps restée un impensé des sciences humaines et sociales, mais aussi des gestionnaires, car elle obligeait à s'interroger sur les formes, les modalités et les racines des conflits à l'œuvre au sein des espaces protégés. Cette conférence propose de montrer comment la géographie peut apporter une plus-value à la compréhension du phénomène d'acceptation en la mesurant dans l'espace (formes matérielles et visibles, déploiement de l'acceptation). Pour cela, nous nous basons sur la méthode en 10 points mise en œuvre par Depraz et Laslaz (2009, publié en 2014). La conférence se termine en tentant de comprendre comment la construction de l'acceptation sociale se confronte à des heurts et à des impasses, en prenant l'exemple de l'adhésion des communes aux chartes de parcs nationaux (suite à la réforme de la loi de 1960 par celle de 2006) dans le cas de ceux des Alpes françaises.

[Aires marines protégées : régulation par les normes juridiques. Illustration par le Parc Naturel Marin d'Iroise](#)

Adélie Pomade

Maître de conférences-HDR, juriste, Université de Bretagne Occidentale, AMURE

Résumé

La régulation juridique des activités et des pratiques humaines à l'échelle locale s'avère difficile. Concilier préservation des écosystèmes, libre exercice d'une activité professionnelle ou de loisir, et réponse aux besoins et contraintes sociales économiques locales peut souvent créer de fortes tensions. Au-delà d'un travail de concertation entre les acteurs (gestionnaires, usagers, professionnels...), on pourrait envisager que le droit évolue également afin de tendre vers une adaptabilité et une flexibilité plus importante pour répondre aux enjeux locaux et contextualisés. Le gradient de juridicité, outil permettant de mesurer le degré favorable d'intervention de l'autorité publique dans la régulation d'une situation de fait à l'échelle locale, pourrait être l'une des solutions possibles de pacification des conflits et de régulation. Son application par simulation au contexte du PNMI en a révélé ses potentiels.

COMMUNICATIONS PRESENTÉES DURANT LES ATELIERS

[Les très grandes Aires Marines Protégées dans les eaux françaises](#)

Les polynésiens et l'océan : pratiques ancestrales et perceptions modernes

Jérôme Petit

Directeur France, Pew Bertarelli

Résumé

Les polynésiens et l'océan : pratiques ancestrales et perceptions modernes

Quelle est l'acceptabilité des mesures de conservation marine, en particulier dans les petites îles du Pacifique, où la population dépend directement des produits de l'océans pour sa subsistance ? Le concept du « rahui », une mesure de protection pratiquée en Polynésie depuis les temps anciens, montre que les peuples du Pacifique ont su gérer leurs ressources lagonnaires de manière durable, avec parfois des contraintes très fortes pour la population. Le « rahui » a presque disparu en Polynésie suite au contact occidental, mais il connaît un véritable renouveau depuis une dizaine d'années. Un sondage récent réalisé par la fondation Pew Bertarelli en Polynésie française montre que 92% de la population locale souhaite la création d'une zone de protection dans son lagon et que plus des 3/4 des personnes interrogées souhaitent protéger strictement au moins la moitié des zones côtières. Cette étude montre que la Polynésie bénéficie d'une acceptabilité importante face aux mesures de protection marine, qui tire probablement son origine de la culture ancestrale du « rahui », et que les obstacles à la création d'AMP dans cette région sont plus d'ordre politiques et économiques que culturels.

[De l'inégal accès aux processus de gouvernance. Le cas des acteurs des loisirs récréatifs de la nature](#)

Ludovic Martel

Maître de conférences, sociologue, Università di Corsica, LISA

Arnaud Sébileau

Maître de conférences, sociologue, Institut de Formation en Education Physique et en Sport, APCoSS & CENS

Résumé

Partant d'une étude financée par la Fondation de France, la recherche s'est intéressée à l'implication des acteurs des loisirs récréatifs de la nature dans les processus participatifs de neuf AMP.

Les résultats montrent, s'agissant de l'adhésion au processus participatif des postures très variées chez les acteurs. Certains ne s'engagent pas alors que d'autres, au contraire, pleinement. D'autres, encore, l'ignorent. La perception d'une éventuelle restriction voire privation de liberté d'agir - pour les usagers - ou d'entreprendre - pour ceux qui font commerce de ces activités - semble un élément déclencheur de l'engagement dont les registres peuvent néanmoins varier.

Le travail indique, ensuite, que c'est à la condition que les représentants des loisirs récréatifs de nature s'approprient la *doxa* dominante de « la préservation de l'environnement » qu'ils peuvent escompter défendre, au sein des organes de gouvernance, le caractère conciliable des usages qu'ils représentent avec la préservation de la nature. Cela conduit à des processus de disqualification de certains usages ou formes d'usages.

Enfin, d'autres caractéristiques comme la surface sociale, les ressources militantes, ... permettent d'appréhender l'accès à la fonction de représentant mandaté pour défendre une activité et ses pratiquants.

[MARHAGOUV. Modes de gouvernance des sites Natura 2000 en mer](#)

Lucille Ritschard

Post-doctorante, géographe, Agrocampus Ouest

Jean Eudes Beuret

Professeur, économiste, Agrocampus Ouest, ESO

Anne Cadoret

Maître de conférences, géographe, université d'Aix-Marseille, TELEMME

Frédérique Chlous

Professeur, anthropologue, Directrice du Département Homme & Environnement du MNHN, PALOC

Julie Delannoy

Ingénieur d'étude, Agrocampus Ouest

Ludovic Martel

Maître de conférences, sociologue, Università di Corsica, LISA

Hélène Rey-Valette

Maître de conférences-HDR, économiste, université de Montpellier, LAMETA

Paul Sauboua

Responsable Gouvernance et usages - Projet Life intégré Marha, Office français de la biodiversité

Résumé

Natura 2000 en mer est caractérisée par une procédure normative encadrée par le Code de l'Environnement (Comité de pilotage dont les membres sont désignés par la Préfecture Maritime et Document d'Objectifs rédigé en concertation). Cette procédure vise à favoriser l'appropriation de cette politique publique par les acteurs locaux. Pourtant, la gestion d'un site Natura 2000 nécessite généralement que les opérateurs/animateurs complètent ce dispositif en fonction des enjeux et acteurs locaux, entraînant une diversité de configurations de gouvernance. Pour améliorer l'efficacité de cette politique publique, une équipe de chercheurs en sciences sociales s'est attachée à identifier et comprendre ces différents modes de gouvernance grâce à 20 études de cas qualitatives, dans le cadre du Life Marha porté par l'OFB. A travers cette communication, une mise en tension entre cadre réglementaire et mise en œuvre effective de Natura 2000 en mer sera proposée, en l'illustrant par des propositions de pistes d'amélioration.

[Bilan critique des diagnostics socio-économiques des DOCOBs \(Natura 2000\) - Propositions méthodologiques](#)

Christelle Audouit

Ingénieur de recherche, Université de Lille, TVES

Christelle Hinnewinkel

Ingénieur d'études, Université de Lille, TVES

Alejandro Barrera de Paz

Ingénieur d'études, Université de Lille, TVES

Philippe Chagnon

Ingénieur d'études, Université du Littoral Côte d'Opale, TVES

Paul Sauboua

Responsable Gouvernance et usages, Projet Life intégré Marha, Office français de la biodiversité

Résumé

Au cours du montage du projet LIFE intégré MarHa (Marine Habitats), l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et la communauté scientifique ont identifié le besoin de réaliser un bilan critique des diagnostics socio-économiques des Documents d'Objectifs (DOCOBs) des sites Natura 2000 en mer et en lagune. Cette action a été inscrite dans ce projet européen et réalisée par le laboratoire TVES EA 4477. L'objectif consiste à étudier le contenu des DOCOBs et à énoncer des propositions méthodologiques pour développer et structurer les données issues des sciences de l'Homme. Pour ce faire, un échantillon de 30 DOCOBs a été défini à partir d'une méthode statistique. Puis chacun des 30 diagnostics socio-économiques a été analysé à travers quatre thématiques : les acteurs, les points de tensions, la représentation qu'ont les acteurs de la démarche Natura 2000 – espèce et flore –, et l'implication des acteurs. De cette analyse, plusieurs propositions méthodologiques co-construites par TVES et l'OFB ressortent pour renforcer la description du réseau d'acteurs et les enjeux territoriaux tels que produire des données quantifiées, structurer et synthétiser les données, caractériser l'implication des acteurs et savoir qualifier les relations entre acteurs tant celles qui sont positives et constructives que celles qui sont conflictuelles.

Session 4. Quelles médiations pour quelles mobilisations ?

COMMUNICATIONS PRESENTÉES EN SEANCE PLENIERE

[Usage de la simulation et du jeu pour ouvrir des espaces de concertation autour de la gestion du littoral et de l'environnement marin](#)

Nicolas Becu

Chercheur, géographe, Centre national de la recherche scientifique, LIENSs

Résumé

En appui à une gouvernance participative du littoral et de la mer, la « simulation participative » propose de travailler autour de simulations avec de multiples acteurs sur des problématiques interdisciplinaires conjuguant des dynamiques sociales et des dynamiques environnementales. Les domaines d'application sont variés : urbanisme, gestion des risques littoraux, exploitation et conservation des ressources naturelles, aménagement du territoire... En pratique, les porteurs de ces démarches, élaborent des outils de simulation que les acteurs peuvent manipuler, puis organisent une succession d'ateliers de simulation d'une demi-journée à une journée dans les territoires. Les outils de simulation peuvent être informatisés ou peuvent se présenter sous la forme de jeux de plateau. L'objectif pour les participants est de tester des stratégies d'action et d'expérimenter de nouvelles règles d'organisation collective pour parvenir à répondre aux problèmes posés. Cette présentation décrit les origines de cette pratique, des cas d'applications sur des enjeux du littoral et de la mer et les recherches en cours.

[Retour d'expérience et questionnements sur les actions de sensibilisation menées par les gestionnaires d'AMP](#)

Anne Boulet

Chargée de mission Natura 2000 et Usages, Parc naturel régional du golfe du Morbihan

Résumé

Les aires marines protégées abritent de nombreux habitats naturels parfois sensibles, et sont également très attractives pour la pratique de nombreuses activités, qu'elles soient professionnelles ou de loisirs. Afin de concilier activités et préservation de la biodiversité, de nombreux gestionnaires essaient de sensibiliser les usagers à la fragilité des habitats et des espèces et aux bons gestes à adopter. Le PNR du Golfe du Morbihan s'est notamment impliqué dans la sensibilisation des plaisanciers et des pêcheurs à pied en leur abordant directement sur leur lieu de pratique et en leur distribuant des outils (guides, réglettes) adaptés à leur pratique. D'autres PNR, Parc nationaux, syndicats mixtes ou CPIE sont également impliqués dans cette démarche. Certains vont même plus loin en choisissant des méthodes de sensibilisation engageante comme le CPIE de Belle-Île en mer et le Parc national de Port-Cros par la campagne Ecogestes Méditerranée.

A cette sensibilisation directe, s'ajoutent toutes les initiatives de sensibilisation indirecte, que ce soit par la formation de relais locaux (capitaines de navires à passagers, marque « valeur parc naturel régional ») ou par la sensibilisation du grand public (conférences, sciences participatives).

Beaucoup de questions se posent également sur les outils de sensibilisation utilisés : quelle efficacité ? Faut-il privilégier des outils visuels (affiches) ou avec beaucoup d'informations (guides) ? Qu'en est-il des nouveaux outils informatiques ?

[La communication engageante : mobiliser par un changement comportemental. Une application sur l'aire marine protégée du Parc National de Port Cros](#)

Daphné Duvernay

Maître de conférences, sciences de l'information et de la communication, Université de Toulon, IMSIC

Résumé

Depuis la fin des années 40, un ensemble de travaux (Lewin, 1951, Kiesler et Sakumura, 1966, Peterson et al., 2000) conclue qu'en matière de communication d'action et d'utilité sociétale, informer et persuader sont nécessaires mais non suffisants pour modifier les comportements des individus. En France, des psychologues sociaux, Joule et Beauvois (2002, 2005) vont plus loin, et élaborent une théorie de l'engagement prouvant qu'il est possible d'engager un nouveau cours d'action dans un contexte de liberté, non pas à partir des valeurs personnologiques de l'individu, mais en fonction d'une situation. Plus d'une douzaine de techniques sont répertoriées, parmi lesquelles, l'une des plus célèbres est le « pied-dans-la-porte », qui consiste à demander peu pour obtenir beaucoup (Freedman et Fraser, 1966). Pour cela, il est nécessaire de mettre en place un acte préparatoire peu coûteux (en temps, en argent ou en énergie) afin créer un soubassement comportemental favorisant dans un deuxième temps, l'acceptation du changement de comportement. En 2004, cette théorie de l'engagement rencontre les sciences de l'information et de la communication pour fonder le paradigme de la communication engageante (Bernard et Joule, 2004 ; Bernard (2014, 2015)). En complément de l'approche communicationnelle traditionnelle centrée sur l'identification des bonnes informations à transmettre, des meilleurs arguments, des canaux et médias les plus appropriés, est intégrée la définition des actes préparatoires de ceux dont on recherche la participation. Ce que l'on pourrait résumer en le simplifiant par : « qui dit quoi ? », « à qui ? », « comment ? », « en lui faisant faire quoi ? ». La recherche-action pluridisciplinaire et participative permet de travailler sur le terrain, en réseau, avec un ensemble hétérogène « d'acteurs-partenaires » (pouvoirs publics, citoyens, associations, entreprises...). Pour illustrer cet apport théorique, nous avons choisi de présenter dans notre contribution une recherche inscrite dans un pluralisme méthodologique, dont l'objectif était de sensibiliser les visiteurs de l'aire marine protégée du Parc national de Port-Cros, sur leurs nuisances sonores, lesquelles perturbent la faune terrestre. Notre problématique repose sur un questionnement double :

- Est-ce que la sensibilisation des visiteurs les conduit à modifier leurs attitudes et comportements en vue de limiter leurs propres nuisances sonores ?
- Est-ce que le recours à la communication engageante performe cette sensibilisation ?

Pour y répondre, nous avons construit une méthodologie en trois phases avec un autre laboratoire, LSIS, spécialisé en bioacoustique. Des capteurs discrets et puissants ont été installés tout le long d'un sentier majeur de l'île et permettaient de mesurer si les actions de sensibilisation conduites par les chercheurs en sciences de l'information et de la communication (laboratoire IMSIC) avaient un impact sur les réductions des émissions sonores des visiteurs. Notre principale conclusion a montré que le jour consacré à une sensibilisation par la communication engageante (questionnaire à remplir avec signature d'un engagement à la fin) a permis une réduction de l'ordre de 20 à 30% des bruits générés par les visiteurs, comparativement à la deuxième journée dédiée à une sensibilisation simple (passation du même questionnaire sans engagement).

Références

- Bernard F., Joule R-V, 2004. Lien, sens et action : vers une communication engageante, *Communication et organisation*, 24, En ligne, <http://communicationorganisation.revues.org/2918>
- Bernard F., 2014. Imaginaire, participation, engagement et empowerment. Des notions pour penser la relation entre risques et changements, *Communication & Organisation*, N°45, pp.87-98.
- Bernard, F., 2015. La communication des organisations entre questions d'influence et questions d'autonomie. L'actualité des notions d'engagement, d'émergence et d'institution, *Communication et Organisation* [en ligne], 47, URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/4909>
- Freedman J-L. Fraser S-C., 1966. Compliance without pressure: the foot-in-the-door technique, *Journal on Personality and Social Psychology*, Vol. 4, No. 2, 155-202
- Joule R-V, Beauvois J-L, 2002. *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens*, Ed : PUG, 286p.
- Joule R-V, Beauvois J-L, 2002, *La soumission librement consentie*. Ed : PUF, 214p.
- Kiesler C. A., & Sakumura, J. (1966). A test of a model for commitment, *Journal of Personality and Social Psychology*, 3(3), 349–353.
- Kieler C. A., 1971. *The psychology of commitment*, New York, Academic Press
- Lewin K, 1951. *Field theory in social science ; selected theoretical papers*. D. Cartwright, Ed., New York : Harper & Row.

Peterson AV, Kealey KA., Mann SL., Marek PM. & Sarason I.G., 2000. Hutchinson Smoking Prevention Project: long-term randomized trial in school-based tobacco use prevention-results on smoking. *Journal of the National Cancer Institute*, 92, 1979-1991.

COMMUNICATIONS PRESENTÉES DURANT LES ATELIERS

[La communication auprès du grand public dans les aires protégées littorales et marines : quel rôle des institutions ? Le cas des pratiques sportives de nature](#)

Nicolas Le Corre

Maître de conférences, géographe, Université de Bretagne Occidentale, LETG-Brest Géomer

Résumé

Une large enquête réalisée à l'échelle nationale (1000 questionnaires administrés en Bretagne et en Occitanie) a permis de dresser un état des lieux des rapports que les pratiquants de sports de nature entretiennent avec les aires littorales et marines protégées (ALMP). Les résultats mettent en évidence que si les motivations récréatives des pratiquants sont très largement orientées vers une recherche de nature ("la nature" est la première motivation citée, 27,3 % des répondants), en revanche, les ALMP restent peu visibles à leurs yeux (19,1 % des répondants ne savent pas qu'ils pratiquent dans un espace naturel qui est protégé). Il apparaît ainsi que la qualité de l'expérience récréative des individus est essentiellement liée aux caractéristiques naturelles et géographiques des sites, mais elle est dissociée de l'idée d'"aire protégée". Ce constat apparaît en contradiction avec les conditions du succès de la gestion de ces espaces, à savoir un besoin de connaissances adaptées et d'une compréhension mutuelle des objectifs de l'ALMP entre gestionnaires et usagers, un besoin d'acceptation et d'appropriation de l'ALMP par les publics concernés (Abecassis et al., 2013 ; Beuret, 2011, Halkos et Matsioro, 2017 ; Hastings et Ryan, 2017).

Sur la base de ce constat, les chercheurs interrogent ensuite la place et l'efficacité de la communication telle qu'elle est actuellement appréhendée au sein de deux réseaux français d'ALMP, celui des sites Natura 2000 et celui des Parcs naturels marins. Ces résultats, basés sur une vingtaine d'entretiens menés auprès de responsables de la communication (aux échelles locale, régionale et nationale), mettent en évidence des différences significatives dans la manière d'appréhender cet enjeu (stratégies de communication, structuration des services dédiés, canaux de communication, moyens financiers, évaluation des actions, etc.). Trois aspects apparaissent transversaux dans cet état des lieux et jouent comme des atouts ou des contraintes pour une communication plus adaptée sur le terrain : les effets du type de gouvernance (centralisée versus décentralisée), les compétences et savoir-faire des personnels, les idéologies associées aux objectifs des ALMP.

Références

Cosquer A., Hughes M., Le Corre N., Saint-Pierre A., Peuziat I., Bernard N., Michot T., 2019. Recreation user knowledge, support and engagement in French MPAs: Are there reverse side-effects of the French soft regulation and management approach? *Marine Policy*, 104, pp.108-117.

Schmidt R., Le Corre N., Hughes M., Peuziat I., 2020. The view from the inside: institutional dimensions of public communication of two coastal and marine protected area networks in France. *Coastal Management*, vol. 48, n° 3, pp. 210-231.

[Sensibilisation et éducation à l'environnement dans le Parc naturel marin d'Iroise](#)

Philippe Le Niliot

Directeur adjoint, Parc naturel marin d'Iroise, Office français de la biodiversité

Marie Hascoët

Chargée de mission Patrimoine culturel maritime et éducation à l'environnement, Parc naturel marin d'Iroise, Office français de la biodiversité

Éléments-clés (rédiés par les auteurs des actes)

- Les missions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement sont inscrites dans l'ADN du Parc (décret de création du Parc, plan de gestion, ...) et nécessitent l'implication de tous les acteurs pour assurer la préservation du milieu marin (professionnels du tourisme, de la pêche, usagers de loisirs, gestionnaires d'espaces protégés, ...).
- La stratégie en matière de sensibilisation et d'éducation en Iroise consiste à s'adresser à différents publics (scolaires, public local, public touristique et excursionnistes, usagers de loisirs, professionnels de la mer, ...) pour s'adapter et répondre au mieux à leurs besoins (tonalité des discours proposés et diversité des approches), travailler en partenariat sur le territoire, et passer le relai à ces ambassadeurs de l'Iroise.

- Trois exemples de projets :
 - Les P'tits mousses de l'Iroise (enfants : animations en classe et sur le terrain) ;
 - La maison de l'environnement de Molène (grand public : exposition permanente, visites guidées, ...) ;
 - La charte « Guide partenaire » (encadrants de sports de nature et d'activités de découverte du milieu marin dans le périmètre du Parc : document de sensibilisation des professionnels et de leurs clients / adhérents).
- Une stratégie d'évaluation à conforter : des indicateurs encore peu renseignés, des groupes de travail AFB/OFB pour la construction d'indicateurs communs aux Parcs naturels marins.

Comment co-construire en confiance des connaissances pour la gestion ? Réflexions issues du programme DECIDER

Marie-Jo Menozzi

Ethnosociologue, Ethnozzi

Julien Dubreuil (CRPEM)

Biologiste marin, chargé de mission, Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins

Elodie Etchegaray (Aglia)

Chargée de mission, Projets interrégionaux Développement Durable Océan, Association du Grand Littoral Atlantique

Résumé

La question des connaissances est au cœur de la gestion des aires marines protégées. Les connaissances mobilisées par les gestionnaires sont essentiellement de type scientifiques, produites par les institutions scientifiques de recherche ou de gestion. Dans le cadre de la mise en place de Natura 2000 en mer, les marins-pêcheurs ont monté un programme de production de connaissances scientifiques (DECIDER) sur les interactions entre la pêche à la drague des coquillages et les bancs de maërl, qui sont des habitats marins d'intérêt communautaire. Ce programme a émergé suite à leur désaccord face aux propositions de gestion émises dans le cadre de l'analyse de risque Natura 2000.

Dans un contexte de défiance entre marins-pêcheurs, scientifiques, organisme gestionnaire (ex AFB notamment), ce programme a permis une mise à jour des savoirs sur les bancs de maërl en croisant les regards scientifiques et « profanes ». Il a aussi permis de questionner les facteurs sociaux de la co-construction de connaissances pour la gestion. Un point particulièrement important a été mis en exergue, qui porte sur la nécessité de relations de confiance entre les acteurs sociaux partie prenante de la gestion. Mais quelles sont les conditions de sa présence ?

On montrera comment le programme DECIDER a permis de construire une relation de confiance entre scientifique et marins-pêcheurs, qui au départ était tendue.

Établir la confiance nécessite des lieux de rencontre qui favorisent le décroisement des mondes sociaux impliqués et le partage des points de vue.

Elle passe par la construction d'une identité d'acteur gestionnaire de l'environnement de la part des pêcheurs et sa reconnaissance par les autres acteurs. Cette légitimité s'appuie sur la prise en compte de leurs savoirs.

La présence de « médiateurs » a aussi favorisé la construction de cette confiance : un chargé de mission scientifique du comité des pêches, à l'interface entre les savoirs scientifiques et profanes, la sociologie, qui a favorisé la circulation des discours et des points de vue.

Partie 3. Synthèse des travaux réalisés lors des ateliers

3.1. Objectifs et déroulement des ateliers

Chaque session thématique a donné lieu à des moments d'échanges collectifs lors d'ateliers prévus à cet effet. A l'exception des ateliers « Arts et sciences » et « Jeu sérieux », tous portaient sur les thèmes préalablement abordés en séance plénière.

L'objectif principal de ces travaux était d'identifier des axes de travail communs aux chercheurs et aux gestionnaires. D'une durée de deux heures au total, chaque atelier était introduit par une ou deux communications puis se poursuivait en deux temps distincts (tableau 1).

Tableau n° 1. Objectifs et déroulement des ateliers

1 ^{ère} partie : identifier les questionnements scientifiques propres à chaque thématique	
Travail collectif (15-20 personnes)	≈ 25'
◦ Problématiques étudiées ?	
◦ Par quelle(s) discipline(s) ?	
◦ Où ?	
◦ A quelle période ?	
2 ^{ème} partie : préciser des besoins prioritaires (une ou deux thématiques)	
Travail en groupe restreint (5-9 personnes)	≈ 75'
◦ Que sait-on ?	
- Apports de chaque discipline et de l'interdisciplinarité ?	
- Apports réciproques entre l'Outre-mer et la Métropole ?	
- Difficultés rencontrées ?	
◦ Que serait-il nécessaire de développer ?	
- Sur quels questionnements ?	
- Par quelle(s) discipline(s) ?	
- Pour quels objectifs de gestion ? Pour quelles raisons scientifiques ?	
- A quelles échelles ?	
- Quelles modalités ?	

Le cadre proposé pour le déroulement de chaque atelier a été peu mobilisé, et les questionnements et besoins évoqués durant ces moments d'échange n'ont par conséquent généralement pas été hiérarchisés par les participants.

Le rapportage en plénière des ateliers a été réalisé par un ou plusieurs participants. Nous en donnons ici une retranscription synthétique d'après les enregistrements audio réalisés.

3.2. Synthèse des ateliers

Session 1. De quelle(s) nature(s) parle-t-on ? Quelles patrimonialisations ?

Atelier 1

Animation : Eric Le Gentil (GIS HomMer, IRD, ESPACE-DEV)

Communication : Delphine Grancher et al. (CNRS, Laboratoire de Géographie Physique)

La perception des fonds sous-marins et de leur avenir par les adolescents d'un atoll (Rangiroa, Tuamotu, Polynésie française)

Rapporteurs : Laurent Germain (OFB) et Fabien Boileau (OFB, PNM Iroise)

L. Germain a commencé sa restitution en précisant que faute d'interrogations collectives clairement identifiées autour de la patrimonialisation, les échanges entre participants ont eu pour sujet plus général (i) les conditions d'identification et de hiérarchisation des enjeux dans les AMP et (ii) les modalités d'élaboration et de mise en

œuvre des actions de gestion afférentes. Chacune de ces interrogations a été abordée par un groupe de participants.

Pour les enjeux de gestion, le rapporteur du premier groupe (L. Germain) a souligné que chaque discipline est en capacité d'identifier des enjeux spécifiques. Dans le cas des AMP, ce sont les sciences naturelles (SN) qui sont mobilisées en priorité pour leur identification (habitats, espèces, etc.), les sciences humaines et sociales (SHS) n'étant souvent mises à contribution que pour envisager l'acceptabilité du zonage et des actions envisagées. Ce constat invite à une plus grande articulation entre sciences SN et SHS aux différentes étapes de création d'une AMP (choix de la zone, de sa superficie, des actions de gestion, etc.) pour arriver à un diagnostic plus abouti et à une meilleure hiérarchisation des enjeux. Les difficultés évoquées en matière de croisement des regards et des disciplines sont de l'ordre du temps et des moyens nécessaires pour y parvenir. Trois nécessités ont en conséquence été évoquées (i) : créer un processus continu de production de connaissances au moyen d'approches inter voire transdisciplinaires pour leur inclusion dans la gestion, (ii) envisager la hiérarchisation des enjeux de gestion au regard des différentes disciplines scientifiques mobilisées, des différents acteurs impliqués et de différentes temporalités (passé, présent, futur), (iii) et développer des méthodes d'évaluation de la gouvernance pour une démarche plus transparente.

Pour la définition et la mise en œuvre de la gestion, F. Boileau, rapporteur du deuxième groupe, a rappelé la difficulté de travailler sur les liens entre hommes et nature dans le cas particulier d'un patrimoine peu connu, peu visible, et bénéficiant de peu d'empathie. Il a ensuite exposé différents niveaux d'acceptation de la gestion de la part de la société civile. Le premier est le consentement comme absence d'opposition manifeste vis-à-vis de la protection. Le deuxième est l'adhésion à la protection, ce qui suppose que les enjeux soient partagés. Le troisième niveau identifié est la protection active qui se traduit par l'engagement des acteurs au côté du gestionnaire et des évolutions dans les comportements observés. Le dernier niveau évoqué est la co-construction de la gestion où les usagers volontaires, qui ont envie de protéger, n'ont finalement plus besoin de gestionnaires.

Atelier 2

Animation : Olivier Musard (OFB - PNM du golfe du Lion)

Communication : Colin Vanlaer (PNR du golfe du Morbihan)

MELOEM : mémoire locale de l'environnement marin

Rapporteur : Frédérique Alban (AMURE, UBO)

F. Alban a d'abord souligné que le cadre de discussion envisagé n'a pu être respecté en raison de la grande diversité de questionnements évoqués durant la première partie de l'atelier, diversité que les participants ont finalement résumé par la thématique « patrimonialisation et gouvernance ». C'est donc cet objet qui a été au centre des attentions des deux groupes distincts de participants constitués pour la deuxième partie de l'atelier. Le premier groupe s'est principalement intéressé à la question de la gouvernance. Il est ressorti de ses échanges que derrière ce vocable a priori fédérateur se dissimulait des problématiques multiples : la légitimité du processus de gouvernance, ses dynamiques évolutives à long terme, le problème de la confiance entre acteurs et/ou institutions dans ce contexte, et la nécessité de capitaliser sur les retours d'expériences en conséquence. Au registre des difficultés identifiées, c'est l'essoufflement dans le temps de la mobilisation des parties prenantes de l'AMP, leur implication parfois réduite à de la consultation sans incidence réelle sur le processus décisionnel (définition et hiérarchisation des enjeux de gestion par exemple), le manque de temps et de moyens alloués pour la gouvernance, et la question du « bon » échelon territorial à mobiliser pour remédier à ces difficultés qui ont été mis en avant.

Le deuxième groupe s'est davantage intéressé à la patrimonialisation et plus particulièrement à la place des AMP dans ce processus. Cette interrogation tient au fait que les différentes formes que ce processus revêt sont parfois la manifestation de visions spécifiques de l'intérêt général. La légitimité du gestionnaire à arbitrer entre ces différentes alternatives fût ainsi questionnée. Ce constat souligne l'importance de repérer les processus de patrimonialisation à l'œuvre, notamment ceux impliquant des acteurs peu visibles des instances de gestion. Il interroge aussi la rigidité de la dichotomie opérée entre patrimoine naturel et culturel introduite par les catégorisations. La question de recourir, d'une part, à des démarches transdisciplinaires (interdisciplinarité et co-construction avec les parties prenantes de l'AMP, au sens large) pour comprendre et identifier ce qui fait patrimoine, et d'autre part, à des acteurs externes pour les animer voire les coordonner, a enfin été soulignée.

Atelier 3

Animation : Diane Vaschalde (OFB)

Communication : Victoria Magenti (OFB, PNM du golfe du Lion)

Collecte de la mémoire des gens de mer. Les converses de taverne

Rapporteur : Emmanuel Caillot (Réserves naturelles de France)

E. Caillot a indiqué lors de sa restitution que les participants de cet atelier se sont conformés au cadre proposé pour structurer le déroulement de l'atelier.

Douze questionnements ont d'abord été identifiés par les participants, qui ont ensuite procédé à un vote pour identifier l'interrogation intéressant le plus grand nombre (question 1).

- 1) Comment intégrer les mémoires dans la gestion des AMP ?
- 2) Comment reconnecter l'homme à la biosphère ?
- 3) Comment comprendre la déconnection (vis-à-vis de la nature) en faisant appel à l'histoire ?
- 4) Comment évaluer les actions sur les patrimoines (ex. d'un musée du patrimoine) ?
- 5) Quel patrimoine culturel, et à l'initiative de quels acteurs, est mis en scène dans les AMP ?
- 6) En fonction des niveaux de protection, quel rapport à la nature et à l'autre ?
- 7) Comment protéger par une logique *bottom up* ?
- 8) Comment reconnecter patrimoine naturel et culturel, en faire un objet commun ?
- 9) Comment remédier à l'amnésie environnementale, aux glissements de référence ?
- 10) Comment la mémoire permettrait-elle de se réappropriier les formes de changement ?
- 11) Comment expérimenter dans les AMP autour de la mémoire et les transmettre vers la société ?
- 12) Faut-il « patrimonialiser » dans les AMP ?

A l'issue du vote, c'est la question de l'intégration des mémoires dans la gestion qui durant la deuxième partie de l'atelier a été discutée. Il a été souligné qu'il était important de s'y intéresser pour se reconnecter au vivant, et peut-être les traduire en solution pour aujourd'hui et pour demain (exemple des solutions basées sur la nature). Plutôt que de choisir quelques sites d'étude pour mener de tels travaux, il semble plus opportun du point de vue des participants de mobiliser un réseau de sites autour de cette problématique. Ce type de travaux doit à la fois mobiliser les sciences et l'écologie dans un cadre transdisciplinaire.

Atelier 4. Processus collectif de création « Arts et Sciences »

Animation et rapportage : Christine Paillard (CNRS, LEMAR), Hughes Germain (artiste sonore)

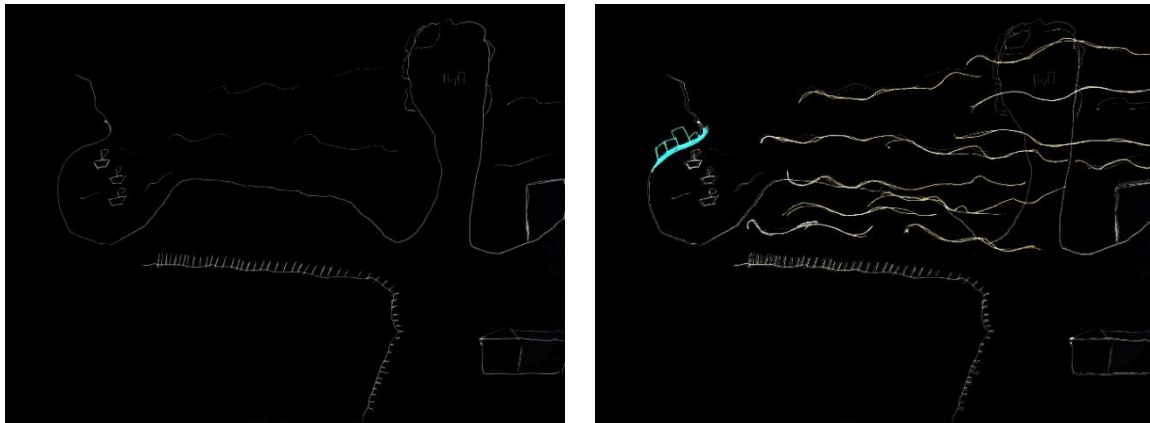


Figure n° 2. Exemple de transformation en images (et sons) de dessins réalisés par un participant

C. Paillard a d'abord explicité le protocole mis en œuvre pour ce processus de création associant artistes et scientifiques. Il était demandé aux participants de dessiner, par deux fois, un écosystème ou un lieu pour lequel il ressentait une certaine forme d'attachement (du fait de leur histoire personnelle, de l'intérêt scientifique qu'il représente, ...) : le premier dessin représentant l'écosystème envisagé dans son état « originel » et le deuxième en conditions « perturbées » (pollutions, ...). Chaque dessin a ensuite été transformé en images et en sons de manière à traduire les changements observés d'un dessin à l'autre (figure 2). Sons et images ont été diffusés en plénière lors de la restitution de cet atelier. Les participants interrogés sur cette expérience ont souligné l'aspect ludique de la démarche, sa dimension poétique, voire mathématique, le processus de traduction d'images en sons permettant de toucher du doigt la « formule » des paysages, des écosystèmes

marins, et plus généralement d'objets en mouvements. C'est en somme un processus de traduction original des représentations et perceptions relatives à l'environnement et à ses changements.

Session 2. Biodiversité, usages, paysages : quelles dynamiques des socio-écosystèmes pour quels objectifs de gestion ?

Atelier 5

Animation : Paul Sauboua (OFB)

Communication : Raphaëla Le Gouvello (STERMOR -AMURE -IUCN)

[A la recherche d'objectifs communs entre aquaculture et conservation](#)

Rapporteur : Raphaëla Le Gouvello (STERMOR -AMURE -IUCN)

Suite à une communication tournée vers les solutions basées sur la nature et les possibilités que l'aquaculture pouvait offrir en la matière, les échanges de l'atelier ont porté sur l'acceptation sociale des nouveaux projets d'aménagement (EMR, ...) dans des espaces que certains résidents ne veulent plus voir évoluer par crainte de dénaturation. Trois axes de travail, et autant de nécessités, ont été soulignés suite à ce constat :

- 1) Evaluer l'acceptation sociale des nouveaux projets d'aménagement, chez différentes catégories d'acteurs, dans les territoires où les enjeux écologiques sont forts.
- 2) Développer des outils interdisciplinaires pour en appréhender les impacts (couplage des processus socio-économiques et écologiques : indicateurs, trajectoires de durabilité, ...).
- 3) Définir des approches pour transférer ces connaissances vers les décisionnaires, les populations, ... La nécessité d'une science plus impliquée a dans ce cas précis été soulignée.

Atelier 6

Animation : Pierre Scemama (IFREMER, AMURE)

Communication : Nicolas Floc'h (Observatoire artistique de l'océan)

[Observatoire artistique de l'océan](#)

Rapporteur : Sybill Henry (UBO, AMURE)

Suite à la présentation par N. Floc'h d'une série de photographies sous-marines prises dans le parc national des Calanques, les participants de l'atelier ont fait le constat d'un défaut de représentation des paysages sous-marins, au contraire des espèces et des habitats dont les images sont assez largement diffusées. Il a été souligné que les photographies de cette nature pourraient utilement compléter les suivis biologiques pour rendre compte de façon différente de l'évolution de ces espaces.

Les discussions ont ensuite concerné plus généralement l'art et son utilisation en appui à la gestion. Outre le constat d'une multiplication des projets mobilisant art et gestion, il a été indiqué que les approches artistiques permettaient de mettre en œuvre des formes de communication susceptibles de toucher des publics très larges, grâce à sa capacité à illustrer de façon factuelle des phénomènes souvent abstraits (flux de nutriment, acidification de la masse d'eau, traduction de la mise en œuvre de scénarios de gestion, ...), et à l'ouverture au domaine du sensible.

D'après les participants à l'atelier, l'art pourrait également s'inscrire en soutien des approches scientifiques, comme outil de recueil et de traduction des perceptions et des représentations des écosystèmes dans la société, la communauté scientifique étant semble-t-il de plus en plus ouverte à la démarche artistique (production de connaissances, communication des résultats de travaux de recherche, ...).

Enfin, il a été mis en avant la nécessité de recourir à différentes échelles pour rendre compte des différences de perception paysagère en privilégiant les entrées locales insérées dans un cadre global.

Atelier 7

Animation : Alain Ponsoero (RN de la baie de Saint-Brieuc, Forum des AMP)

Communication : Gaëtan Jolly (UBO, LETG-Brest Géomer)

[Interprétation du milieu marin de l'île d'Aix et des enjeux du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis](#)

Rapporteur : Laurence Le Dû-Blayo (Université de Rennes 2, ESO)

Il a été discuté durant cet atelier de quelques grandes idées autour de l'invisibilité du monde sous-marin et de sa biodiversité, considérée comme « hors champ de vision » à différentes échelles, notamment en France ultra-marine.

La question plus particulièrement abordée dans cet atelier était la manière de résorber cette invisibilité. A cet effet ont notamment été soulignés la spécificité de l'homme comme animal terrestre, pourvu d'un sens dont l'usage est très privilégié (la vue), et la nécessité de développer d'autres types de lecture de la masse d'eau, mobilisant d'autres sens.

Il existe aussi selon les participants de l'atelier une forte dichotomie en termes d'accès au monde sous-marin en fonction des populations considérées (plongeurs/non plongeurs, pêcheurs/non pêcheurs) d'où l'intérêt de développer une plus grande compréhension des façons dont cette visibilité est vécue chez les uns et chez les autres.

Le besoin de réduire cette invisibilité nécessite de s'interroger sur le public destinataire de toutes formes de médiation (qui, pourquoi, quelles valeurs), les finalités poursuivies (protection des habitats et des espèces, la question de la co-viabilité), et les échelles spatiales à mobiliser pour la représentation des fonds sous-marins.

Atelier 8

Animation : Ingrid Peuziat (UBO, LETG-Brest Géomer)

Communication : Julie Delannoy (AgroCampus Ouest)

La perception des paysages et de la biodiversité sous-marins de Rangiroa (Tuamotu, Polynésie française) par les plongeurs, vecteur d'informations sur les changements environnementaux ?

Rapporteur : Marie-Jo Menozzi (Ethnozzi)

Marie-Jo Menozzi a souligné en introduction de sa synthèse que la présentation réalisée en début d'atelier a orienté les discussions autour des convergences potentielles entre données recueillies par les scientifiques et les usagers (pêcheurs par exemple). C'est donc autour des différents régimes de savoirs (savoirs profanes, savoirs d'expérience, connaissances scientifiques, connaissances issues des sciences participatives, ...) que les interrogations ont porté.

La première a trait aux façons d'opérer lorsqu'il existe de fortes divergences entre différents régimes de savoirs (comment interpréter ces divergences, comment en améliorer la compréhension ?).

La deuxième interrogation exprimée porte sur l'insertion de ces différents régimes de savoirs dans les organes de décision existants. Il est constaté qu'une grande légitimité est accordée à certains savoirs, et qu'il est nécessaire d'accorder plus d'attention aux autres, en les récoltant et en les valorisant davantage. La faiblesse des moyens dévolus à ce type de travaux a été soulignée, avec pour conséquence une connaissance encore très limitée des différentes catégories d'usagers présents dans les AMP.

Ce constat a alors orienté les discussions autour de la place accordée à certains acteurs dans les instances de gestion. C'est la représentativité des acteurs présents qui a ainsi été questionnée, et la nécessité de connecter plus directement les gestionnaires et les usagers au niveau local (« circuit-court », ateliers permanents, ...).

Session 3. Aire(s) marine(s) protégée(s) : normes et modèles en questionnement

Atelier 9

Animation : Pierre Scemama (IFREMER, AMURE)

Communication : Ludovic Martel (Université di Corsica, LISA)

De l'inégal accès aux processus de gouvernance. Le cas des acteurs des loisirs récréatifs de la nature

Rapporteur : Ingrid Peuziat (UBO, LETG-Brest Géomer)

Après l'évocation de la nécessité de mobiliser davantage le droit contractuel *a contrario* d'outils plus traditionnels (décrets, etc.), les discussions de cet atelier ont eu pour objet la gouvernance, la participation et l'engagement des acteurs, inspirées en cela par la présentation de L. Martel.

Concernant la participation, il a été souligné qu'il fallait dépasser les aspects strictement quantitatifs (qui ? combien ? ...) et envisager plus précisément ses facteurs en raison du désengagement progressif, fréquemment constaté, des participants des instances de gouvernance. Se sont alors posées les questions de la compréhension de ces mécanismes d'usure, et les possibilités offertes pour remobiliser ces acteurs.

La mise en œuvre d'une recherche action participative, localement et à l'échelle du réseau d'AMP, pour traiter de ces aspects a été évoqué pour : améliorer la compréhension des attentes des différentes parties prenantes

de l'AMP en matière de gouvernance ; co-construire des outils destinés à faciliter leur participation ; réfléchir aux conditions de mise en œuvre d'un processus décisionnel plus équitable.

La question de la faiblesse des moyens alloués à la gouvernance des AMP a enfin été soulignée.

Atelier 10

Animation : Alain Ponsero (RN de la baie de Saint-Brieuc, Forum des AMP)

Communication 1 : Lucille Ritschard (AgroCampus Ouest, ESO)

[*MARHAGOUV. Modes de gouvernance des sites Natura 2000 en mer*](#)

Communication 2 : Christelle Audouit (Université de Lille - TVES)

[*Bilan critique des diagnostics socio-économiques des DOCOBs \(Natura 2000\) - Propositions méthodologiques*](#)

Rapporteur : Paul Sauboua (OFB)

Les deux présentations réalisées en début d'atelier ont orienté les échanges autour des tensions et de la conflictualité entre acteurs.

Il a été souligné la nécessité de constater et de verbaliser les tensions et conflits, au risque de ne pas les solutionner. La problématique de la réglementation croissante des sites Natura 2000 (dispositif contractuel) a été évoquée, de par l'éventuelle remise en cause dans ce contexte nouveau des accords issus des concertations passées, les risques de tensions voire de conflictualité associés localement, où les moyens d'animation et de gestion existants font déjà largement défaut.

Les participants de cet atelier se sont alors plus largement interrogés sur la question de l'intégration, à l'échelle locale, des nouvelles prérogatives politiques dans des territoires où un travail de concertation est réalisé depuis de nombreuses années : comment « tempérer » mais aussi anticiper ces annonces politiques ? Quelles (nouvelles) instances de dialogue envisager avec les usagers ? ...

Les échanges se sont élargis conséquemment à la question de la connaissance des usages et usagers de la mer et du littoral, à la profondeur historique nécessaire en la matière pour répondre à des questionnements nouveaux, et à l'intérêt (et aux difficultés) de dispositifs dédiés pour les produire (observatoires, ...).

Atelier 11

Animation : Olivier Musard (OFB - PNM du golfe du Lion)

Communication : Jérôme Petit (Pew Bertarelli)

[*Les très grandes Aires Marines Protégées dans les eaux françaises*](#)

Rapporteur : Olivier Musard (OFB - PNM du golfe du Lion)

Suite à la présentation portant sur les très grandes AMP dans les eaux françaises, les échanges de cet atelier ont principalement concerné les territoires d'Outre-mer.

Il y a d'abord été évoqué la nécessité d'accorder plus d'attention, dans la longue durée, aux rapports qu'entretiennent les populations avec leurs territoires et leur environnement (fonctions symbolique et sociale des lieux, ...) et aux initiatives autonomes de gestion associées localement (droits endogènes et coutumiers : Rahui⁴, ...). La reconnaissance et la valorisation de cette diversité d'actions, par rapport au droit positif, pourraient s'opérer par un travail de catégorisation juridique, s'inscrivant dans la démarche de démocratie environnementale promue par différents textes internationaux. L'emploi d'un cadre intégrateur comme la coviabilité socio-écologique pour rendre de compte de la diversité des initiatives existantes, et de leur articulation, a été proposé. L'importance de développer des aires protégées gérées a été soulignée.

Les échanges ont ensuite concerné l'incohérence globale des politiques publiques, notamment le grand écart permanent entre établissement d'AMP de plus en plus grandes, production de normes, et manque de moyens de contrôle associés (pêche illégale, ...). C'est dans ce contexte que la question de la connectivité des réseaux d'acteurs fut évoquée (développement ou renforcement des coopérations internationales), puis celle des critères à considérer pour l'évaluation de l'efficacité des AMP (interface terre-mer et continuité écologique). L'intérêt d'une démarche préventive de protection des zones à forts enjeux écologiques où les usages sont encore peu développés a enfin été souligné (zones de *no take* pour lutter contre l'extraction minière en eau profonde, ...).

⁴ « Rahui fait généralement référence à la capacité d'un chef ou d'un collectif de poser un interdit sur un lieu ou une ressource donnés, pendant une période limitée » (Bambridge T., 2020. « Déterminants contemporains du pluralisme juridique en Polynésie française: l'exemple de Rahui », in G. Giraudeau (dir.), Les enjeux territoriaux du Pacifique, PUNC, à paraître en 2020).

Session 4. Quelles médiations pour quelles mobilisations ?

Atelier 12

Animation : Eric Le Gentil (GIS HomMer, IRD, ESPACE-DEV)

Communication : Nicolas Le Corre (UBO, LETG-Brest Géomer)

La communication auprès du grand public dans les aires protégées littorales et marines : quel rôle des institutions ? Le cas des pratiques sportives de nature

Rapporteur : Clarence Labbé (OFB)

Il a d'abord été précisé que, suite à la communication de début d'atelier, les échanges entre participants ont porté sur les recherches menées en France sur les questions de communication, de sensibilisation ou d'éducation à l'environnement. Il a été constaté à cette occasion qu'il existait peu de travaux sur ces sujets dans ce type d'espace en France, notamment en milieux maritime et littoral (travaux évoqués : projet CAPT'ILE ; inventaire des actions de sensibilisation sur le milieu marin réalisé par les CPIE ; projet SNAP).

Il a ensuite été souligné qu'il fallait distinguer communication sur les AMP, sensibilisation et éducation à l'environnement, ces termes recouvrant des pratiques, des temporalités et des finalités distinctes. D'après les participants, la communication sur les AMP est actuellement plutôt tournée vers le « grand public », avec pour principal objectif de faire connaître l'activité des organismes en charge de la protection de l'environnement, tandis que l'éducation à l'environnement concerne d'autres publics (scolaires, professionnels), s'inscrit dans une temporalité plus longue, et vise davantage à faire évoluer les comportements de la société vis-à-vis de la nature.

Les échanges ont ensuite majoritairement porté sur la communication. Elle est semble-t-il d'autant plus nécessaire que les AMP manquent aujourd'hui de visibilité, ce qui se traduit localement par un déficit d'appropriation, et c'est en cela une condition pour la conservation. La problématique de la définition claire des finalités poursuivies par les opérations de communication a alors été évoquée, notamment la nécessité de l'employer davantage pour informer les usagers des AMP des bénéfices de la protection (services écosystémiques, ...), pour faire de ceux-ci des « porte-paroles de la protection ».

S'est enfin posé la question des moyens *ad hoc* pour la mise en œuvre de ce type de démarche. Outre la question de l'organisation des institutions existantes (articulation entre initiatives locales et communication nationale des organismes de tutelles par exemple), les participants se sont plus largement interrogés sur les compétences des gestionnaires d'AMP en la matière, se demandant s'il s'agissait bien là finalement de leur cœur de métier, eu égard aux nombreuses missions qu'ils doivent déjà réaliser, notamment dans les petites structures de gestion.

Atelier 13

Animation : Diane Vaschalde (OFB) et Ingrid Peuziat (UBO, LETG-Brest Géomer)

Communication 1 : Philippe Le Niliot (OFB, PNMI)

Sensibilisation et éducation à l'environnement dans le Parc naturel marin d'Iroise

Communication 2 : Marie-Jo Menozzi (Ethnozzi)

Comment co-construire en confiance des connaissances pour la gestion ? Réflexions issues du programme DECIDER

Le rapporteur de cet atelier a souligné en introduction de ses propos que la première partie de l'atelier a été consacrée à un inventaire des programmes connus des participants. Ont notamment été évoquées à cette occasion les initiatives suivantes : les « Ptits Mousses de l'Iroise » (projet du parc naturel marin d'Iroise), un programme de sensibilisation des scolaires, dont l'objet, outre la sensibilisation, est d'impliquer les populations locales dans ce type de démarche (formations de partenaires locaux, création de la maison de l'environnement à Molène, ...) ; le programme de recherche DECIDER qui, à travers un processus de co-construction de connaissances associant pêcheurs et scientifiques, a permis de créer des proximités entre deux communautés parfois éloignées ; le programme « Aires marines éducatives » (projet OFB) qui a pour but de sensibiliser le jeune public à la protection du milieu marin et de leur faire découvrir les principaux acteurs de la mer et du littoral ; et enfin, le projet « Café débat de la mer » qui vise, à l'initiative du parc naturel marin du golfe du Lion, à collecter et mettre en valeur des pans d'histoire maritime locale auprès d'anciens pêcheurs et gens de la mer.

Cet état des lieux terminé, les participants ont dans la deuxième partie de l'atelier listé quelques besoins de travaux identifiés au cours de leurs échanges :

- 1) Évaluation : besoins d'évaluation des actions de sensibilisation opérées (indicateurs d'efficacité)

- 2) Médiation : pour connaître et toucher différentes catégories de population, nécessité de connaître précisément leurs représentations (notamment celles du « grand public », dont la diversité est très forte), au moyen d'analyses sémantiques par exemple, pour procéder à des typologies cognitives
- 3) Sensibilisation : comment sensibiliser dans une AMP dont l'acceptation sociale est réduite ?
- 4) Relations entre acteurs : besoins d'échanges réguliers entre acteurs divers, pour recueillir leur avis, leur donner plus de légitimité, faire évoluer les postures, et bâtir des projets concrets
- 5) Dispositifs de sciences participatives : problématiques de durée des dispositifs, d'animation, de financements

Atelier 14

Animation : Nicolas Becu (CNRS-LIENSs) et Anaïs Berry (Université de La Rochelle, LIENSs)

Le dernier atelier du séminaire était consacré à la présentation de MarePolis, un jeu sérieux développé dans le cadre du recherche PEACAD, qui a pour objectif de tester différents scénarios de gestion en fonction des points de vue des acteurs. PEACAD est présenté en ces termes dans le guide de prise en main⁵ de MarePolis :

« Ce projet soutient une approche collaborative de la gouvernance des espaces marins en mobilisant le réseau d'acteurs autour de la question des captures accidentelles de petits cétacés. Trois dispositifs ont été conçus afin de traduire les différents points de vue : GPMax (point de vue des scientifiques sur les interactions entre pêcheries et petits cétacés) (...); MarePolis (point de vue des gestionnaires sur les interactions entre activités humaines et écosystèmes marins) (...); et FiShcope (perception des professionnels de la pêche de leurs interactions avec l'environnement marin) (...).

Ces trois outils permettent de décaler les différents cadres de lecture (se mettre à la place d'autrui) afin d'identifier les différentes représentations de l'environnement marin et de réfléchir à de nouveaux objectifs communs » (Becu et al., 2019).

Dans MarePolis plus particulièrement, « les joueurs expérimentent le rôle du comité de gestion d'un parc marin, choisissent des indicateurs de suivi, mettent en œuvre des mesures de gestion et évaluent l'efficacité de leurs actions au cours de la partie. Ce jeu permet de comprendre l'imbrication de multiples instruments de gestion à différents échelles sectorielles et spatiales » (Becu et al., 2019).

⁵ Becu N., Lapijover A., Deysson H. (2019), *MarePolis, Guide de prise en main*. LIENSs, Université de La Rochelle / CNRS, 19 pages : https://lienss.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/guide_prise_en_main_marepolis.pdf

Partie 4. Axes de recherche collaborative

L'identification d'axes de travail communs aux chercheurs et gestionnaires ayant participé à cet événement a été réalisé d'une part, sur la base des échanges en plénière (partie 2), et d'autre part, d'après la synthèse des travaux réalisés durant les ateliers (partie 3). 12 ateliers ont été spécifiquement consacrés à cet exercice, et plus d'une vingtaine de besoins scientifiques ont été discutés et restitués en séance plénière (tableau 2). Le contenu des échanges a (logiquement) été très influencé par les questions abordées dans les communications prévues en ouverture de chaque atelier, et le cadre d'animation initialement prévu pour la hiérarchisation d'axes de travail collectifs a été peu mobilisé. C'est donc en procédant à une lecture globale de l'ensemble des thématiques identifiées durant tous ces échanges que trois axes potentiels de recherche collaborative ont été mis en exergue, auxquels correspondent neuf besoins plus circonscrits.

Tableau n°2. Principaux besoins scientifiques discutés en ateliers et rapportés en plénière

Session 1	DE QUELLE(S) NATURE(S) PARLE-T-ON ? QUELLES PATRIMONIALISATIONS ?
Atelier 1	<ul style="list-style-type: none"> ● Conditions d'identification et de hiérarchisation des enjeux dans les AMP ● Modalités de mise en œuvre des actions afférentes, acceptation de la gestion
Atelier 2	<ul style="list-style-type: none"> ● Processus de gouvernance : légitimité, dynamiques évolutives ● Place des AMP dans le processus de patrimonialisation
Atelier 3	<ul style="list-style-type: none"> ● Connaissance et intégration des mémoires dans la gestion
Session 2	BIODIVERSITÉ, USAGES, PAYSAGES : QUELLES DYNAMIQUES DES SOCIO-ÉCOSYSTÈMES POUR QUELS OBJECTIFS DE GESTION ?
Atelier 5	<ul style="list-style-type: none"> ● Evaluer l'acceptation sociale des nouveaux projets d'aménagement (EMR, aquaculture, ...) ● Développer des outils interdisciplinaires pour appréhender leurs impacts (EMP, aquaculture, ...) ● Définir des approches pour transférer ces connaissances vers les parties prenantes des AMP
Atelier 6	<ul style="list-style-type: none"> ● L'art et son utilisation en appui à la gestion ● L'art en soutien des approches scientifiques
Atelier 7	<ul style="list-style-type: none"> ● L'invisibilité du monde sous-marin : pourquoi et comment la résorber
Atelier 8	<ul style="list-style-type: none"> ● Les différents régimes de savoirs (profanes, expérientiels, scientifiques, ...) : compréhension, interprétation ● L'intégration de ces différents régimes de savoirs (et de leurs représentants) dans les organes décisionnels
Session 3	AIRE(S) MARINE(S) PROTÉGÉE(S) : NORMES ET MODÈLES EN QUESTIONNEMENT
Atelier 9	<ul style="list-style-type: none"> ● Facteurs de désengagement des acteurs dans la gouvernance des AMP
Atelier 10	<ul style="list-style-type: none"> ● Tensions et conflictualités entre acteurs ● Connaissance historique des usages et usagers de la mer et du littoral
Atelier 11	<ul style="list-style-type: none"> ● Connaissance, sur le temps long, des populations et de leurs rapports aux lieux (territoires, environnement) ● Connaissance et reconnaissance-valorisation des initiatives de gestion autochtone (droits endogènes et coutumiers, ...) ● Problématiques associées aux très grandes AMP (connectivité des réseaux d'acteurs, contrôle des usages, efficacité)
Session 4	QUELLES MÉDIATIONS POUR QUELLES MOBILISATIONS ?
Atelier 12	<ul style="list-style-type: none"> ● Communiquer sur les AMP : enjeux, finalités, modalités
Atelier 13	<ul style="list-style-type: none"> ● Evaluation des actions de sensibilisation réalisées (indicateurs d'efficacité) ● Connaissance des représentations du "grand public" dans un objectif de médiation ● Sensibilisation, échanges réguliers entre acteurs, pour l'acceptation des AMP ● Dispositifs de sciences participatives (problématiques de durée et d'animation)

1) Mémoires d'hommes et histoires d'environnement

Nombreux tout d'abord sont les ateliers où les participants ont évoqué la nécessité d'améliorer la connaissance des populations qui vivent sur le littoral ou de la mer, en recourant à davantage de profondeur historique, pour comprendre plus précisément leurs rapports entre eux, et leurs relations aux lieux et à leur environnement (fonctions sociale et symbolique des lieux, attachement aux lieux, territorialités, représentations de la « nature », ...). La collecte des « mémoires locales » notamment (orales, écrites, anciennes et récentes), comme expressions d'autant de régimes de savoirs (situés) à explorer et à considérer, a été identifiée comme un élément pertinent pour la compréhension d'un processus de patrimonialisation constamment en train de se renouveler. Il semble également que des connaissances de cette nature pourraient être mobilisées de façons multiples pour la gestion d'une AMP : identifier ce qui est en jeu à l'échelle territoriale, notamment leurs évolutions ; comprendre les modes de gestion déployés localement de manière autonome (rites, traditions, droits coutumiers, ...) ; penser ce qu'il est convenu aujourd'hui d'appeler les « solutions fondées sur la nature » ; voire élaborer de nouveaux référentiels historiques environnementaux. Ce champ de recherche est donc principalement celui de(s) la mémoire(s) des relations que les hommes tissent entre eux vis-à-vis de leur environnement, et les interrogations d'ordre conceptuel et méthodologique sont nombreuses concernant les démarches à entreprendre pour un tel travail d'identification, de collecte, d'interprétation et de compréhension.

Axes de recherche

- 11) Dimension historique des relations que les hommes développent entre eux vis-à-vis de leur environnement
- 12) Adaptation des sociétés humaines à l'évolution des socio-écosystèmes (changement de pratiques, de normes, de règles), et capacités à accompagner le changement
- 13) Pluralité des régimes de savoirs et de normes, patrimonialisation et processus de qualification des enjeux de gestion

2) Gouvernance des AMP : acceptation, conflictualité, efficacité

Tensions et conflits sont probablement inhérents à toute forme d'action territoriale dès lors que certaines catégories d'acteurs se sentent exclues du processus décisionnel. Au-delà du travail essentiel (et à mener) de caractérisation des circonstances, formes et dynamiques de conflictualité, c'est la légitimité du processus de gouvernance dans son ensemble, comme modèle normatif mais aussi comme norme symbolique partagée, qui est questionnée. Il est alors probablement utile, de façon complémentaire, de s'intéresser aux trajectoires de ces instances décisionnelles du point de vue (i) des conditions de leur animation (concertation), (ii) de la représentativité de leur composition, (iii) des facteurs d'engagement ou de désengagement de certaines parties prenantes. Dans la continuité de cette réflexion pourraient aussi être considérées les possibilités d'intégration d'acteurs porteurs de régimes de savoirs et de normes différents⁶, dans les organes existants, où dans des instances à inventer quelque part entre le formel et l'informel. Enfin, il faudrait aussi s'intéresser davantage au cadre légal existant, en construction, et à inventer (réglementation, normes, convention), à leurs effets et aux conditions de leur efficacité. C'est à ces conditions que l'acceptation sociale de la gestion, et l'efficacité de l'action publique environnementale, pourraient être améliorées, si toutefois on arrive à en prendre la mesure, et à en comprendre plus précisément les ressorts.

Axes de recherche

- 21) Tensions, conflictualité (formes, circonstances, dynamiques) et acceptation sociale des AMP : caractérisation, facteurs, mesure (variabilité)
- 22) Trajectoires des processus de gouvernance : conditions d'animation et de représentativité des instances, facteurs d'engagement ou de désengagement des parties prenantes, conditions d'intégration d'autres porteurs de régimes de savoirs et de normes, expérimentation et développement de modèles alternatifs
- 23) Cadre légal de gouvernance (existant, en construction, à inventer) et incidences sur l'efficacité des actions menées (*ex post*, *ex ante*)

⁶ Savoirs profanes, savoirs expérientiels, ... Reconnaissance de droits endogènes et coutumiers ... parfois peu en phase avec la doctrine dominante.

3) Communication et sensibilisation : résorber l'invisibilité, changer les pratiques

La (quasi) invisibilité des objets à protéger – espèces, habitats, paysages marins et surtout sous-marins –, voire de l'outil de protection en lui-même (AMP), a été plusieurs fois mentionnée par les participants de ce séminaire comme une difficulté à surmonter pour les gestionnaires. Communication ou médiation (c'est-à-dire avec l'intervention d'un intermédiaire entre les deux parties), comme procédés stricts de transmission d'informations, sont alors employées pour la résorber. Des questions demeurent toutefois sur les dispositifs eux-mêmes, leurs échelles de déploiement (local, national, ...), les formes de médiation envisageables (images, sons, écrits), et le contenu des messages (activités des institutions, bénéfices de la protection, ...), au regard des publics ciblés (types d'utilisateurs, familiarité de la mer et du littoral, valeurs, représentations de la « nature », ...) et des finalités recherchées (information, évaluation, négociation, transformation, ...). L'association des Arts et des Sciences, par sa capacité à conjuguer émotions, affects et raison, ou les Jeux sérieux, par le rapprochement expérimental opéré entre ludisme, simulation et concertation, ont probablement des potentiels importants de transformation des comportements et des représentations. Des effets toutefois encore difficiles à apprécier en termes de changement de pratiques observables, faute de dispositifs d'évaluation adéquats, à de rares exceptions près (communication engageante et sensibilisation à l'environnement). Les questions de recherche à des fins d'appui à la gestion sont donc là encore particulièrement riches et nombreuses.

Axes de recherche

- 31) Communication formelle des AMP : organisation institutionnelle, finalités des dispositifs (communication « grand public », rapportage institutionnelle, ...), types de dispositifs (tableaux de bord d'indicateurs écologiques et socio-économiques, comptabilité écologique, dispositifs narratifs, ...), échelles de déploiement et compatibilité (dispositifs nationaux et locaux), formes de médiation (images, sons, écrits, ...), caractéristiques des publics ciblés, nature des messages, finalités recherchées (information, évaluation, ...)
- 32) Expérimentation de nouveaux modes de communication au moyen d'associations nouvelles (« Arts et Sciences », Jeux sérieux, nouveaux médias, ...) pour leur potentiel de transformation des représentations et des pratiques, et dont l'évaluation des effets est à explorer
- 33) Sensibilisation à l'environnement : méthodes, évaluation de leurs effets sur les comportements

Annexes

Annexe 1. Programme du séminaire (plénières et ateliers)

Annexe 2. Liste des participants

Annexe n° 1

Programme du séminaire

LUNDI 3 FÉVRIER 2020. 14h00 > 19h00

13h30	Hall	ACCUEIL DES PARTICIPANTS - CAFÉ
14h00	Plénière	OUVERTURE DU SÉMINAIRE <ul style="list-style-type: none">● Yves-Marie Paulet, Vice-président mer, Université de Bretagne Occidentale (UBO)● Anne-Sophie Rasclé, Directrice adjointe des aires protégées, Office français de la biodiversité (OFB)● Emmanuel Caillot, Président du Forum des gestionnaires d'aires marines protégées, Réserves naturelles de France (RNF)● Eric Le Gentil, Coordinateur du GIS HomMer, Institut de recherche pour le développement (IRD), ESPACE-DEV
14h30	Plénière	SESSION 1. DE QUELLE(S) NATURE(S) PARLE-T-ON ? QUELLES PATRIMONIALISATIONS ? <p>Modératrice : Catherine Sabinot, anthropologue, IRD, ESPACE-DEV</p> <ul style="list-style-type: none">● Aude Brador, Directrice déléguée du Parc naturel marin de Martinique, OFB● Frédérique Chlous, anthropologue, Muséum national d'Histoire naturelle, PALOC● Katia Frangoudes, politologue, Université de Bretagne Occidentale, AMURE● Alix Levain, anthropologue, Centre national de la recherche scientifique, AMURE
16h00	Hall	PAUSE CAFÉ Exposition de Hughes Germain (artiste sonore) et Christine Paillard (CNRS, LEMAR)
16h30	Ateliers	► ATELIERS SIMULTANÉS DE LA SESSION 1 Co-construire un état des lieux des travaux et questionnements, des besoins et priorités ► ATELIER SUR LES ARTS ET SCIENCES AUTOUR DE LA NATURE Animation : Christine Paillard (CNRS, LEMAR) et Hugues Germain (artiste sonore)
18h30	Plénière	► RESTITUTION DES ATELIERS
20h00	BREST	APÉRITIF DÎNATOIRE (Le Baragwin, Brest)

MARDI 4 FÉVRIER 2020. 9h00 > 12h30

8h30	Hall	ACCUEIL DES PARTICIPANTS - CAFÉ
9h00	Plénière	SESSION 2. BIODIVERSITÉ, USAGES, PAYSAGES : QUELLES DYNAMIQUES DES SOCIO-ÉCOSYSTÈMES POUR QUELS OBJECTIFS DE GESTION ? <p>Modérateur : Olivier Musard, Chef du service Ingénierie du Parc naturel marin du golfe du Lion, OFB</p> <ul style="list-style-type: none">● Olivier Barrière, juriste, IRD, ESPACE-DEV● Rémi Mongruel, économiste, IFREMER, AMURE● Laurence Le Dû-Blayo, géographe, Université de Rennes 2, ESO
10h00	Ateliers	► ATELIERS SIMULTANÉS DE LA SESSION 2 Co-construire un état des lieux des travaux et questionnements, des besoins et priorités
12h00	Plénière	► RESTITUTION DES ATELIERS
12h30	Hall	DÉJEUNER - BUFFET SUR PLACE Lecture de poésies et d'écrits de nature par Alexis Gloaguen, écrivain

MARDI 4 FÉVRIER 2020. 14h00 > 18h30

14h00	Plénière	SESSION 3. AIRE(S) MARINE(S) PROTÉGÉE(S) : NORMES ET MODÈLES EN QUESTIONNEMENT
Modérateur : Gilbert David, géographe, Institut de recherche pour le développement, ESPACE-DEV		
<ul style="list-style-type: none">● Jean-Eudes Beuret, économiste, AgroCampus Ouest, ESO● Susan Gallon, Responsable scientifique, MEDPAN● Lionel Laslaz, géographe, Université Savoie Mont Blanc, EDYTEM● Adélie Pomade, juriste, Université de Bretagne Occidentale, AMURE		
15h30	Hall	PAUSE CAFÉ Exposition de Hughes Germain (artiste sonore) et Christine Paillard (CNRS, LEMAR)
16h00	Ateliers	► ATELIERS SIMULTANÉS DE LA SESSION 3 Co-construire un état des lieux des travaux et questionnements, des besoins et priorités
18h00	Plénière	► RESTITUTION DES ATELIERS

MERCREDI 5 FÉVRIER 2020. 9h00 > 12h45

8h30	Hall	ACCUEIL DES PARTICIPANTS - CAFÉ Lecture de poésies et d'écrits de nature par Alexis Gloaguen, écrivain
9h00	Plénière	SESSION 4. QUELLES MÉDIATIONS POUR QUELLES MOBILISATIONS ?
Modératrice : Ingrid Peuziat, géographe, Université de Bretagne Occidentale, LETG-Brest Géomer		
<ul style="list-style-type: none">● Nicolas Becu, géographe, Centre national de la recherche scientifique, LIENSs● Anne Boulet, Chargée de mission Natura 2000 et usages, Parc naturel régional du golfe du Morbihan● Daphné Duvernay, Sciences de l'information et de la communication, Université de Toulon, IMSIC		
10h00	Ateliers	► ATELIERS SIMULTANÉS DE LA SESSION 4 Co-construire un état des lieux des travaux et questionnements, des besoins et priorités ► ATELIER DE DÉMONSTRATION DU JEU SÉRIEUX « MarePolis » Animation : Nicolas Becu (CNRS, LIENSs) et Anaïs Berry (Université de la Rochelle, LIENSs)
12h00	Plénière	► RESTITUTION DES ATELIERS
12h30	Plénière	CONCLUSION - CLÔTURE DU SÉMINAIRE Par Alexis Gloaguen, écrivain
12h45	Hall	DÉJEUNER - BUFFET SUR PLACE

Programme des ateliers

ATELIERS - SESSION 1				
Lundi 03/02 16h30-18h30	De quelle(s) nature(s) parle-t-on ? Quelle(s) patrimonialisation(s) ?			Arts & sciences
	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4
Animation	Eric Le Gentil (IRD, ESPACE-DEV, GIS HomMer)	Olivier Musard (OFB - PNM du golfe du Lion)	Diane Vaschalde (OFB)	Christine Paillard (CNRS, LEMAR) et Hughes Germain (artiste sonore)
Intervenants	Delphine Grancher (CNRS - LPG)	Colin Vanlaer (PNR du golfe du Morbihan)	Victoria Magenti (OFB - PNM du golfe du Lion)	<i>Processus collectif de création Arts et Sciences - Gorgone</i>

ATELIERS - SESSION 2				
Mardi 04/02 10h00-12h00	Biodiversité, usages, paysages : quelles dynamiques des socio-écosystèmes pour quels objectifs de gestion ?			
	Atelier 5	Atelier 6	Atelier 7	Atelier 8
Animation	Paul Sauboua (OFB)	Pierre Scemama (IFREMER - AMURE)	Alain Ponsero (Réserve naturelle, baie de Saint-Brieuc)	Ingrid Peuziat (UBO - LETG-Brest)
Intervenants	Raphaëla Le Gouvello (STERMOR - AMURE - IUCN)	Nicolas Floc'h (Observatoire artistique de l'Océan)	Gaëtan Jolly (UBO)	Julie Delannoy (AgroCampus Ouest)

ATELIERS - SESSION 3				
Mardi 04/02 6h00-18h00	Aire(s) marine(s) protégée(s) : normes et modèles en questionnement			
	Atelier 9	Atelier 10		Atelier 11
Animation	Alain Ponsero (Réserve naturelle, baie de Saint-Brieuc)		Olivier Musard (OFB - PNM du golfe du Lion)	Pierre Scemama (IFREMER - AMURE)
Intervenants	Christelle Audouit (Université de Lille - TVES)	Lucille Ritschard (AgroCampus Ouest - ESO)	Jérôme Petit (Pew Bertarelli)	Ludovic Martel (Università di Corsica - LISA)

ATELIERS - SESSION 4				
Mercredi 05/02 10h00-12h00	Quelles médiations pour quelles mobilisations ?			Jeu sérieux
	Atelier 12	Atelier 13		Atelier 14
Animation	Eric Le Gentil (IRD - ESPACE-DEV - GIS HomMer)	Ingrid Peuziat (UBO - LETG-Brest) Diane Vaschalde (OFB)		Nicolas Becu (CNRS- LIENSs) et Anaïs Berry (Université de La Rochelle, LIENSs)
Intervenants	Nicolas Le Corre (UBO - LETG-Brest)	Philippe Le Niliot (OFB - PNMI)	Marie-Jo Menozzi (Ethnozzi)	<i>Atelier de démonstra- tion du jeu sérieux MarePolis</i>

Annexe n° 2. Liste des participants

Prénom, Nom	Organisme	Région
Frédérique ALBAN	Université de Bretagne Occidentale - AMURE	Bretagne
Neil ALLONCLE	Office français de la biodiversité	Bretagne
Virginie ANTOINE	Bretagne Vivante	Bretagne
Flora ARTZNER	Consultante indépendante (gestion des ressources naturelles)	PACA
Christelle AUDOUIT	Université de Lille - TVES	Hauts-de-France
Anne-Sophie BARNAY	Office français de la biodiversité	Bretagne
Marie LE BARON	Office français de la biodiversité	Bretagne
Olivier BARRIERE	Institut de recherche pour le développement - ESPACE-DEV	Occitanie
Nicolas BECU	Centre national de la recherche scientifique - LIENSs	Nouvelle-Aquitaine
Irène BEGUIER	Parc naturel régional du Golfe du Morbihan	Bretagne
Anaïs BERRY	Université de la Rochelle - LIENSs	Nouvelle-Aquitaine
Jean-Eudes BEURET	Agrocampus Ouest - ESO	Bretagne
Fabien BOILEAU	Office français de la biodiversité - PNM Iroise	Bretagne
Nicolas BOILLET	Université de Bretagne Occidentale - AMURE	Bretagne
Anne BOULET	Parc naturel régional du Golfe du Morbihan	Bretagne
Aude BRADOR	Office français de la biodiversité - PNM Martinique	Martinique
Louis BRIGAND	Université de Bretagne Occidentale - LETG-Brest	Bretagne
Emmanuel CAILLOT	Réserves Naturelles de France	Normandie
Justine CAMMAL	Office français de la biodiversité - PNM golfe du Lion	Occitanie
Florence CAYOCCA	Office français de la biodiversité	Bretagne
Frédérique CHLOUS	Muséum national d'Histoire naturelle - PALOC	Ile-de-France
Lorena CISNEROS	Bretagne Vivante	Bretagne
Aurélien DALOZ	Office français de la biodiversité	Ile-de-France
Gilbert DAVID	Institut de recherche pour le développement - ESPACE-DEV	Occitanie
Julie DELANNOY	Agrocampus Ouest	Bretagne
Juliette DEVILLERS	—	—
Daphné DUVERNAY	Université de Toulon - IMSIC	PACA
Marie FINGAR	—	—
Nicolas FLOC'H	Photographe - Observatoire artistique de l'Océan	Pays de la Loire
Katia FRANGOUES	Université de Bretagne Occidentale - AMURE	Bretagne
Isabelle GAILHARD-ROCHER	Office français de la biodiversité	Bretagne
Susan GALLON	MedPAN	PACA
Elodie GAMP	Office français de la biodiversité	Bretagne
Hughes GERMAIN	Artiste sonore	Bretagne
Laurent GERMAIN	Office français de la biodiversité	Occitanie
Alexis GLOAGUEN	Ecrivain, poète	Bretagne
Delphine GRANCHER	Centre national de la recherche scientifique - LGP	Ile-de-France
Marie HASCOET	Office français de la biodiversité - PNM Iroise	Bretagne
Sybill HENRY	Université de Bretagne Occidentale - AMURE	Bretagne
Juliette HERRY	Parc naturel régional du Golfe du Morbihan	Bretagne
Coraline JABOUIN	Office français de la biodiversité	Bretagne
Nicolas JANNIC	Office français de la biodiversité - PNM estuaires picards et mer d'Opale	Hauts-de-France
Gaëtan JOLLY	Université de Bretagne Occidentale	Bretagne
Clarence LABBE	Office français de la biodiversité	Bretagne
Thibaud LAMI	Université de Bretagne Occidentale - AMURE	Bretagne
Lionel LASLAZ	Université Savoie Mont Blanc - EDYTEM	Auvergne-Rhône-Alpes
Claire LASPOUGEAS	Office français de la biodiversité - PNM Iroise	Bretagne
Nicolas LE CORRE	Université de Bretagne Occidentale - LETG-Brest	Bretagne
Laurence LE DU-BLAYO	Université Rennes 2 - ESO	Bretagne
Eric LE GENTIL	Institut de recherche pour le développement - ESPACE-DEV - GIS HomMer	Bretagne
Raphaëla LE GOUVELLO	STERMOR - AMURE - IUCN	Bretagne
Philippe LE NILIOT	Office français de la biodiversité - PNM Iroise	Bretagne
Cécile LEFEUVRE	Office français de la biodiversité	Bretagne

Alix LEVAIN	Centre national de la recherche scientifique - AMURE	Bretagne
Claire MACHER	IFREMER - AMURE	Bretagne
Victoria MAGENTI	Office français de la biodiversité - PNM golfe du Lion	Occitanie
Phénia MARRAS - AIT RAZOUK	Office français de la biodiversité	Bretagne
Ludovic MARTEL	Università di Corsica - LISA	Corse
Marie-Jo MENOZZI	Bureau d'études - Ethnozzi	Bretagne
Lenaïg MOIGN	Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques	Bretagne
Rémi MONGRUEL	IFREMER - AMURE	Bretagne
Elsa MOSSERI	École des Hautes Etudes en Sciences Sociales - CIRED	Ile-de-France
Olivier MUSARD	Office français de la biodiversité - PNM golfe du Lion	Occitanie
Anne NICOLAS	Office français de la biodiversité	Ile-de-France
Noëlabre OLIVIER	Ambassadrice du patrimoine culturel maritime	Martinique
Didier OLIVRY	Conservatoire du littoral	Bretagne
Christine PAILLARD	Centre national de la recherche scientifique - LEMAR	Bretagne
Yves-Marie PAULET	Université de Bretagne Occidentale - Présidence	Bretagne
Jérôme PETIT	Pew Bertarelli	Polynésie
Ingrid PEUZIAT	Université de Bretagne Occidentale - LETG-Brest	Bretagne
Manuelle PHILIPPE	Université de Bretagne Occidentale - AMURE	Bretagne
Margaux PINEL	Office français de la biodiversité - PNM Iroise	Bretagne
Gisèle PINTO	—	—
Adélie POMADE	Université de Bretagne Occidentale - AMURE	Bretagne
Alain PONSERO	Réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc	Bretagne
Frédéric QUEMMERAI	Office français de la biodiversité	Bretagne
Armand QUENTEL	Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins - Bretagne	Bretagne
Olivier RAGUENEAU	Centre national de la recherche scientifique - LEMAR	Bretagne
Anne-Sophie RASCLE	Office français de la biodiversité	Ile-de-France
Joëlle RICHARD	Université de Bretagne Occidentale - AMURE	Bretagne
Lucille RITSCHARD	Agrocampus Ouest - ESO	Bretagne
Agathe ROBERT	Université Savoie Mont Blanc - EDYTEM	Auvergne-Rhône-Alpes
David RONTET	Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques	Bretagne
Catherine SABINOT	Institut de recherche pour le développement - ESPACE-DEV	Nouvelle-Calédonie
Pierre Marie SARRADIN	IFREMER - LEP	Bretagne
Paul SAUBOUA	Office français de la biodiversité	Bretagne
Marlène SAVELLI	Office français de la biodiversité - PNM Cap Corse	Corse
Jérôme SAWTSCHUK	Université de Bretagne Occidentale - Géoarchitecture	Bretagne
Pierre SCÉMAMA	IFREMER - AMURE	Bretagne
Dominique SIMON	Centre national de la recherche scientifique - IUEM	Bretagne
Jean-François SYS	Comité français de l'UICN	Ile-de-France
Stéphanie TACHOIRES	Office français de la biodiversité	Bretagne
Cendrine TEMPLIER	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Nouvelle-Aquitaine
Colin VANLAER	Parc naturel régional du Golfe du Morbihan	Bretagne
Diane VASCHALDE	Office français de la biodiversité	Bretagne
Maria Ching VILLANUEVA	IFREMER - LBH	Bretagne
Laure ZAKREWSKI	Université de Bretagne Occidentale - AMURE	Bretagne